

SARRAZAC

L'HÔPITAL- SAINT- JEAN

Marguerite GUÉLY

PREMIERE PARTIE

**UNE PAROISSE A TRAVERS 1000 ANS
(DE 500 A 1500)**

PRÉAMBULE

Étudier la commune de Sarrazac-L'hôpital-Saint-Jean au Moyen Âge présente plusieurs défis qu'il est intéressant de relever.

Défi du temps d'abord : le Moyen Âge a duré 1000 ans dont les 500 premières années ont été très obscures et les textes à leur propos rarissime.

Défis des lieux ensuite : la commune d'aujourd'hui se composait alors de deux paroisses distinctes, Sarrazac et Valeyrac et d'un lieu de culte et de rassemblement distinct ; L'Hôpital-Saint-Jean. Ses limites n'étaient pas les mêmes à l'ouest : elle englobait alors des villages maintenant rattachés à Cressensac.

Mais le plus redoutable défi est celui des mentalités : Les valeurs du Moyen Âge fondées sur la foi chrétienne, sur la notion d'honneur et de fidélité, sur la hiérarchie établie entre les hommes de prière, les hommes de guerre, et tardivement, ceux qui travaillent, n'ont rien à voir avec les nôtres et nous risquons de commettre des erreurs de jugement si nous imaginons leurs réactions semblables aux nôtres.

Avec les mentalités, le vocabulaire qui les accompagne. Parler du Moyen Âge, c'est parler de paroisses et non de communes, de vicairies au lieu de cantons, de Vicomte au lieu de préfet, de Mas au lieu de villages.

Ces réserves faites, nous nous pouvons distinguer tout d'abord ce que l'antiquité a laissé de 500 ans d'occupation romaine et gauloise pacifique et sans doute florissante.

Les Gaulois ont donné la division en pays (Pagi), les Cadurques du sud, les Lémovices au nord, et précisément Sarrazac est l'une des paroisses frontières entre eux.

Passant au Chaffol après avoir décrit un grand cercle autour du Servial et de Chausse-neige, cette frontière déconcertante suit une ligne droite à travers Combes et Puys jusqu'à la falaise qui domine le ruisseau de Valeyrac. De là, elle le suit jusqu'à Pratballen et Cartassac, puis s'éloigne le long du Rieu mort entre Lignerac et Saint-Palavy.

C'est donc l'ancienne paroisse de Valeyrac qui servait de limite entre le Limousin et le Quercy.

Cette frontière qui n'est naturelle (le long des ruisseaux ou le long des crêtes) que sur de courts tronçons à travers les siècles et donné à Sarrazac les avantages et les inconvénients qui en découlent : éloignement maximum du noyau central que ce soit Cahors au Sud de Limoges au Nord. Mélange des influences du Nord et du Sud avec souvent « invasion » des Limousins plus proches et plus nombreux, influence en tout cas de leurs bourgs de Tulle et Brive, de leur Vicomté de Turenne, de leurs abbayes d'Uzerche ou d'Obazine.

Les Gallo-Romains ont également légué à Sarrazac une voie de première importance : la route Cahors Limoges par Gramat qui restera jusqu'au XV^e siècle l'itinéraire classique Paris Toulouse, et, à partir du XII^e siècle, le chemin de Rocamadour.

Passant la Dordogne à Creysse, elle remonte en ligne droite vers la Croix Mathieu, traverse la vallée sèche du Vignon derrière l'œil de La Doue, entre à Sarrazac le long de sa limite communale avec Lasvaux Cazillac, et s'infléchit vers l'ouest afin d'éviter la Combe au Loup d'un côté, et le vallon de Sarrazac de l'autre. Elle suit les hauteurs du Causse jusqu'à la Combe des Lacs, et se dirige droit vers le nord vers Brive.

Brive, qui était alors le lieu de passage obligé sur la Corrèze est un petit bourg de potiers. Cette agglomération se trouvant à une vingtaine de kilomètres de Sarrazac. Il est naturel de penser qu'à l'emplacement de l'Hôpital Saint Jean pouvait se trouver une station de repos, avant de traverser les zones peu habitées du Causse de Martel. Le lieu dit « La Tabernolles » (ou cabarets) au cadastre de cet itinéraire est un indice qui ne manque pas d'intérêt.

Les Noms en AC ou AT, les vieux noms celtes aussi qui désignent les fermes d'exploitation ou parfois les domaines antiques plus importants, et dont la densité est grande dans la commune, sont aussi intéressants à double titre : ils montrent d'abord la densité du peuplement, et du même coup la faible dimension des domaines ou des exploitations.

Leur situation, complètement à l'écart de l'itinéraire est un gage de leur ancienneté : les exploitations antiques évitaient les grandes routes parcourues par de paisibles marchands à l'ordinaire, mais aussi par des gens sans aveu, et situées la plupart du temps sur des lignes de crête ventilées et infertiles comme nos autoroutes actuelles.

La paroisse de Sarrazac va donc subir là encore les avantages et les inconvénients qu'il y a à être sur la grand-route : les passants vont lui transmettre insécurité et épidémies mais aussi influences diverses, modes nouvelles, possibilité de travailler pour des voyageurs, leurs montures ou leurs véhicules.

Il serait intéressant de voir si la mentalité des habitants de cette zone de passage différait de celle de villages plus isolés et plus paisibles alentour.

L'une des influences notables de la route a été la christianisation, sans doute plus précoce faite dès le II^e ou III^e siècle à partir des évêchés de Cahors, de Limoges et de Périgueux : sur le causse de Martel se rejoignaient les routes venant de ces trois centres, se rencontraient également les limites des trois évêchés.

C'est là, qu'ont été constituées les plus anciennes paroisses avec leurs vénérables patrons.

Gignac, avec ses patrons saint Jean Baptiste et saint Martin qui deviendra plus tard archiprêtre, c'est-à-dire, chef-lieu de paroisse.

Cuzance, vieux centre Gaulois et son église Saint Pierre.

Enfin, la grande paroisse CAZILLAC SARRAZAC, dont les nombreux patrons saint Vincent, saint Genies et saint Laurent, Notre-Dame et saint Saturnin sont plus récents.

Au sud enfin, la vieille paroisse Saint-Martin de Loupchat, et les paroisses plus récentes de Martel.

Paroisse frontière, avec circulation, peuplement dense et christianisé, Sarrazac est tout cela, lorsqu'elle s'enfonce dans les cinq siècles d'obscurité qui commencent avec l'arrivée des Wisigoths en 411, et se terminent à peu près en 987 avec l'avènement des Capétiens en France et celle des vicomtes de TURENNE-COMBORN dans la région.

NOTES DU PRÉAMBULE

Les noms de lieux dans la paroisse de Sarrazac.

Nous pouvons les classer en **trois groupes** :

1 - Ceux dont l'origine semble ancienne et d'origine non latine donc celtique ou aquitaine. Sous toutes réserves, car il peut s'agir d'un nom très simple en occitan mal orthographié par les commis de cadastre.

2 - Les noms d'origine latine, ou qui se terminent en AC ou AT, avec là encore des réserves, car il a pu y avoir transfert : le bois de Ligneyrac ne désigne pas un ancien domaine gallo-romain de ce nom, mais une propriété de la famille de cette paroisse.

3 - Les noms récents avec le, la, les devant, et les noms désignant des formes de végétation ou de sols qui sont difficiles à dater.

1 - Noms pré-latins et sans article :

- Palmeysou : orthographe du VIII^e siècle. Croze : Groza au XI^e siècle.

- Marzelle : identique au IX^e siècle.

1 - Noms latins : Valeyrac. Sarrazac.

Briat. Brouillac. Corlat : Incorlat. Couzenat. Gourgeac (Gorjat). Cartassac. Orliac.

Plus douteux : La Combe d'Aulac (du lac). Le champ de Jouignac. Le champ de Coignat. Le champ de Chaunac. Le bois de Ligneyrac- qui sont les propriétaires. Mauriac (mas).

Noms indiquant d'anciens vestiges : Peyrelevade : ancien menhir ou ancienne borne. Tabernolles : cabarets. Le Peyrat : chemin empierré. Chemin roumieux : chemin de pèlerin. Fernières : mines ou forges.

3 - **Noms du XI^e siècle** ou plus tardifs en IE, pour désigner les bories ou fermes qui sont détachées du mas d'origine, ou qui ont pris un nom nouveau.

La Babourie : ex mas saint Vincent jusqu'au XV^e siècle.

La Brunie : ex Peyra Bruna.

La Coudonie. La Gacherie. La Garnaudie. Larminie. La Massonie. La Pestourie devenue ou redevenue ? : Jouannes. La Ramponie. La Pascharie. La Messagerie. La Siscauderie. La Solerie. La Tailleferie. La Valeterie. La Vergondie. La Viguerie.

La borie de Bayle (représentant du vicomte). La borie du marchand.

Les Saints : Le mas Saint Vincent. La terre de Saint Liaubes (Mas La Fon). La terre de Sainte Marie (Lasvaux).

Noms défigurés : Essugnomo, orthographié sur le même cadastre Lessuniomes, Las Senionas, Les Suignemas et même Las seguinoles ! pourrait être finalement : La Séguinie.

Vinsou doit être ce qui reste du mas Saint Vincent/La Babourie.

Le Pech Ayal s'est appelé : Pech Giral, Pech Graval.

Plachamp s'est appelé au XVII^{ème} siècle : Bastalaze.

Un autre nom déformé est La Bastailhole où ne se déroula aucune bataille, qui s'orthographiait : La Bétaille au XIV^e siècle, et vient sans doute de Bent -le vent-, d'où Bentaihole : La Venteuse.

I - LE TEMPS DES DIOCÈSES ET DES VICAIRIES DE BRAS-SAC A BEAULIEU DE 411 A 987

Lorsque les Wisigoths envahissent l'Aquitaine en 411, et s'installent en nombre dans la région de Toulouse, ces tribus germaniques ont été converties à l'arianisme, hérésie orientale issue du christianisme : elles occupent une région déjà christianisée, peuplée de domaines gallo-romains et de petits bourgs (vici) dirigés par les fonctionnaires de « l'ancien régime » et les évêques de la nouvelle religion du Christ.

Qu'ont-ils laissés dans la région ? Sans doute peu de traces, à cause de la faiblesse de leur nombre (c'est une infiltration plus qu'une invasion), à cause de l'hostilité des évêques et des persécutions plus ou moins larvées qu'ils leur ont fait subir, à cause enfin de la brièveté de leur présence : dès 496, Clovis les attaque, et sa conversion deux ans plus tard, détermine les évêques aquitains à les soutenir. Alaric II, roi des Aquitains est battu à Vouillé en 507. Au total donc, ces cent ans de domination wisigothique n'ont pas dû effacer les traditions gallo-romaines.

Les temps mérovingiens, avec leurs incessants partages, leurs rois pittoresques aux noms faciles à retenir, leurs luttes féroces, ont excité l'imagination des érudits à partir du XVI^e siècle.

Moines se forgeant de fausses chartes de fondation, nobles prétendant remonter aux compagnons de Charles Martel, consuls ou avocats lui attribuant l'origine de leur ville ou de leur privilèges, le tout assorti de légendes tirées des noms de lieux, tous ont contribué à obscurcir l'histoire déjà difficile à faire par manque de sources authentiques.

Rappelons tout de même, l'influence bienfaisante du roi Dagobert 629-639 et de son ministre Éloi qui fonde l'abbaye de Solignac (et non de Souillac), la place occupée dans l'imaginaire par Charles Martel, grand pourfendeur des ducs d'Aquitaine et aussi des arabes à Poitiers, fondateur mythique de Martel, qui aurait distribué généreusement aux ancêtres des vicomtes de Turenne des bien volés aux abbayes entre 716 et 741.

Les choses ne s'éclaircissent qu'à partir des Carolingiens et du sacre de Pépin le Bref en 751.

L'Aquitaine est alors dirigée par Waïffre que Pépin combat et défait. Certains des partisans de Waïffre, cantonnés dans le refuge rocheux de Turenne qualifié de « château », se dispersent prudemment avant son arrivée.

Malgré la deuxième révolte d'Hunald, fils de Waïffre contre Charlemagne en 769, les nobles aquitains ont été maintenus dans leurs droits et leurs possessions. : c'est l'époque des **Comtes** qui sont les représentants de Charlemagne, des **Vivaires** qui leur sont subordonnés.

Grâce au cartulaire de Beaulieu et à celui de Tulle, nous savons que Sarrazac fait partie de la Vicairie de Cazillac, plus puissante et plus ancienne que la vicairie de Turenne ou Tornés.

Cazillac semble englober Souillac et Floirac, en plus de son noyau dur comprenant ses paroisses limitrophes.

Cette vicairie dépend, autant qu'on puisse en juger, de la Vicomté de Brassac, dont le centre est dans la vallée de la Dordogne à côté de Montvalent qui le remplacera, cette vicomté dépendant elle-même de l'évêque de Cahors.

C'est donc une organisation politique dont le sommet est Cahors, et la base les paroisses de Valeyrac, de Lasvaux, de Paunac, de Beyssac, dirigés sans doute par des officiers du Viguiers de Cazillac.

On pourrait donc croire à une forte influence du Quercy-Sud sur cette zone du Causse de Martel renforcé encore par l'influence religieuse de l'évêque de Cahors.

Cependant les choses ne sont pas aussi simples. La famille qui est à l'origine de la première race des Vicomtes de Turenne, et qui semble se donner vers 824 le titre (honorifique ?) de Comte de Turenne ou en « Quercy », possède des biens plus importants dans la vicairie de Cazillac, en particulier le domaine de Sarrazac avec son église de Saint Geniés et le domaine de Condat avec Strenquels.

Raoul ou Rodulphe, 1^{er} du nom, demande à être enterré dans l'église de Saint Geniés. Sa fille, Immena, fonde à Sarrazac une abbaye de filles. Son fils aîné, Rodulphe, devient archevêque de Bourges. Soutien de Pépin II d'Aquitaine, il ne peut qu'assister à sa défaite par Louis le Pieux en 839.

C'est lui qui fonde l'Abbaye de Beaulieu, et surtout qui la dote de biens nombreux, aussi bien en Limousin le long de la vallée de la Dordogne, qu'en Quercy dans la région de la vallée de la Tourmente et du Vignon.

Entre 850 et 950, on peut considérer que l'influence de Beaulieu est essentielle pour Sarrazac et ses alentours.

Les dons de Rodulphe et ceux d'un prêtre nommé Autgerius, forment la base de deux centres importants de gestion des biens de l'abbaye, le prieuré de Friat qui gère les biens de Strenquels et Condat, et le Colombier qui s'occupe de ceux de Sarrazac.

L'abbaye de Beaulieu réussira à conserver jusqu'à la Révolution le Prieuré et une partie des biens de Friat.

En revanche, les biens du Colombier et beaucoup d'autres dons, sont repris dès le X^{ème} ou XI^e siècle par les vicomtes et les seigneurs locaux.

La raison en est double : L'abbaye de Beaulieu n'a pas voulu s'agréger à l'ordre de Cluny créée en 910, qui fédérait et protégeait nombre d'abbayes menacées dans leurs biens, et elle s'est mise sous la protection plus ou moins intéressée des seigneurs de Castelnau. Si ces abbés laïques peuvent lui garantir son domaine de la Dordogne, ils sont impuissants à protéger le Colombier et les biens de Sarrazac de la convoitise des vicomtes de Turenne et des autres abbayes du Limousin.

Les vicomtes de Turenne, dont le célèbre (mais obscur) Adhémar des Echelles se font les protecteurs de l'abbaye de Tulle. Ils l'aident, vers 930-940 à acquérir un grand nombre

d'églises en Quercy dont Vayrac, Saint-Michel-de-Bannières et Saint-Félix, Meyronne et un peu plus tard Rocamadour.

Adhémar et ses descendants se font enterrés à Tulle.

Sulpicie, fille de Bernard I^{er}, bâtard d'Adhémar, et le premier à s'être appelé Vicomte de Turenne en épousant Archambaud de Comborn, fait entrer la vicomté dans cette famille limousine, à l'époque où Hugues Capet se fait couronner par ses pairs et fonde une nouvelle dynastie (987).

Ainsi se clôt une période faste pour le petit bourg de Sarrazac, créé autour d'un domaine et les mas ou villages plus ou moins peuplés par les serfs de Beaulieu. L'abbaye et ses officiers devaient entretenir avec soin les vignes des coteaux bien exposés, les grasses prairies du Rionnet ou de la Tourmente, les terres à blé du Causse. Si la route romaine est toujours utilisée, il est peu probable qu'elle connaisse une animation marchande aussi forte qu'au temps des Romains.

Les cinq cent ans qui viennent de s'écouler sont une période de repliement sur les domaines ruraux. La guerre ne se fait pas encore avec des cavaliers. Les forêts ont gagné sur les champs et les prés. Les bourgs aussi se sont contractés. Martel n'est peut-être encore qu'un village. Sarrazac regarde vers Cazillac où se trouve un puissant vicaire, et vers Beaulieu et Friat d'où viennent les moines.

Mais, petit à petit, l'influence de Turenne va réorienter sa position. Dès 856, lors des invasions normandes, ce lieu a paru suffisamment sûr et bien protégé, pour que les moines de l'abbaye de Saint Martial de Limoges y abritent le corps de leur fondateur.

Cent ans après, l'influence de Tulle deviendra à son tour déterminante, et l'arrivée des Turenne Comborn rendra définitivement la prééminence de Turenne, et l'effacement progressif de Cazillac.

NOTES

SARRAZAC et BEAULIEU

I - Novembre 823...Donation du Comte Raoul.

Moi, Rodulphe, comte, et ma femme Aiga, cédon à notre cher fils Rodulphe, voué à Dieu, et à religieux Homme Bertrand, notre villa ou court seigneuriale de Belmont Vicairie Asnac.

A notre fils et à notre fille Emmena religieuse, afin qu'elle prie pour la rémission de nos péchés, l'église Saint Projet dans le lieu de Blagour avec sa villa, une autre villa appelée Aveziac avec de petits mas à Aureliac, Galiac et Farges. Dans un autre endroit, notre court d'estivals avec l'église Saint Paul.

Et encore aussi, dans un autre endroit, notre villa seigneuriale et notre église en l'honneur du très Saint Genés martyr, appelée Saraciacum dans le pays de Cahors avec ses terres cultes et incultes, prés, pâturages, eaux courantes, cerfs et serviteurs.

Fait en novembre l'an X du roi Louis-Rodulphe, comte Aiga.

Ont été présents : Mainard, Awarm, Rotbald, Guarnier, Aspasius, Arderard, Odolric, Eldebrand, Adalric, Arlabald, Altar, Adalbert, Petronus chancelier.

CHARTRE 185

Le comte Rodolphe donne Sarrazac à son fils et sa fille tous deux religieux.

Les compagnons ou enfants du comte portent des noms germaniques ce qui ne veut pas dire qu'ils soient wisigoths ou francs. (Tous les Kevin ne sont pas irlandais, ni les Boris, russes.)

II - Février 844

Moi, Aigana (veuve du comte Rodulphe), notre basilique en l'honneur de Saint Genés, proche du château de Cazillac en Quercy, où feu Raoul, de bonne mémoire, s'est fait enterrer au lieu dit

Sarrazac dans la dite église, en présence de sa femme et de ses très chers amis, je la donne à mon fils Raoul, archevêque, et à ma très chère Immena, abbesse, pour construire un monastère de filles.

Moi Aigan,. Raoul archevêque, Godafred comte, Robert, Landri,. Immon.

Je donne aussi notre mas ou villa Calso avec vignes, champs, prés, pacages et bois à ladite église Saint Genés ¹

En février, un an après la mort du comte An III du règne de Lothaire.

Présents : Aigane, Frotard, Godafred, Landric, Rotbert, Emelius, Aimar.

CHARTE 34

III - Mars 859 (ou 856)

Moi, Raoul, archevêque de Bourges, pour l'amour de Dieu, je cède à Villinus (Beaulieu), mes propriétés qui sont en Quercy dans la vicairie de Cazillac où est ma villa appelée Sarrazac avec église en l'honneur de Saint Genés, ses terres cultivées ou non, vignes, bois, maisons, édifices, serviteurs des deux sexes.

Plus ad Illum Mesplum le mas où est Petrone.²

Plus une vigne sous le château de Turenne achetée à Raganbald.

Présents : Gotbald, Grimald, Eurald lévite, David, Hugon, Agiulf, Enedol, Grimoard, Odolric, Ebrard, Edaci.

Mois de Mars, an IV de Charles, le roi très glorieux.

CHARTE 33

IV- Sans date. Récapitulation

Raoul, archevêque et sa sœur Immena donnent Sarrazac avec l'église saint Genés en Quercy à côté du château de Cazillac, l'an du règne de Louis.

Immena, abesse de saint Genés, qui fut autrefois un monastère de femmes vend à son frère Rodulphe, archevêque pour 1 000 sous la moitié qu'elle avait des dits biens, en l'an VII de Lothaire.

CHARTE 193

Note : Dans la charte 184 de Mai 847, Immena vend à Raoul pour 1000 sous ce qu'elle a eu de son père à Blagour, Estivals et Aveziac. Il n'est pas question de Sarrazac.

V- 30 juillet 860

Moi, Autgarius, prêtre indigne, cède aux moines de Beaulieu et à l'abbé Gairulfé mon mas avec église, terres, et vignes en Quercy dans la villa Fano que j'ai eu de mon frère ou acheté à divers, confrontant d'un côté la terre de Saint Liaubés, de l'autre la terre d'Autgarius, le fleuve du Rodanum et le voie publique.

Dans un autre lieu près du ruisseau d'Aurillac une vigne qui confronte de deux côtés la terre de saint Liaubes, la terre et vigne de Drogon, la voie publique.

Dans un autre lieu, à côté de la villa fano au lieu qui s'appelle Aureliac, notre vigne confrontant la terre et vigne de Golmar, la terre de Saint Liaubés, la voie publique.

Une autre vigne dans la même villa confrontant la terre d'Amélio, la terre d'Eblon, et de deux côtés des voies publiques.

Dans un autre lieu, près de la villa Marzella, dans un endroit appelé Grosa, ma condamine seigneuriale confrontant la terre de Sainte Marie, la terre de Frotaire, la terre d'Hebrald, et le ruisseau qui descend.

Dans un autre lieu, la villa Puzinnac mon petit mas avec terres, vignes et bois confrontant de deux côtés la terre d'Aichard et la voie publique.

3 Kalends Août an V de Charles le Jeune.

S. Antgarius (Augier) Golmar, Teutbald, Arimodo, Ago, Arluin, Donadei, Guarnarius, Ainard.

¹ Calso : Le Causse (Sarrazac) d'après Champeval.

² Ad Illum Mesplum : peut-être Nespouls.

Notes : La terre de Saint Liaubes : c'est toute la zone qui va de Mas la Fon (ex mas de Saint Liaubés à la frontière sud de Sarrazac)

La terre de sainte Marie appartient à l'église de lasvaux.

Le fleuve Rodanum est le Rionet.

Le ruisseau d'Aureliac est celui d'Orlhac.

Si Croze, Marzelle et Paunac sont faciles à situer, la villa Fano avec son église, la villa Superiana, toutes les deux proches d'Orlhac, sont plus difficiles à localiser.

Fano « avec son église » pourrait évidemment être Lasvaux, dont on vient d'évoquer la terre de Sainte Marie. Superiana, dont le nom indique une situation un peu élevée, pourrait être Pomié ou Fermontes. Mais on peut aussi se rapprocher de Sarrazac, et situer ces mas à la Brunie, entre Marzelles et Orlhac, ou bien aux Jolis pour la villa Superiana.

Les voisins d'Autgier, dont la famille semble bien pourvue à Paunac, Cazillac et autres lieux, sont Amelius, Golmar, qui est présent à la donation Frotaire Hebrald. Ce ne sont pas des serfs mais, soit de petits propriétaires libres, soit de grands propriétaires comme Autgier.

VI – Juillet 893

Moi, Aimbert et ma femme Alda, donnons notre mas situé dans le pays de Cahors et la vicairie de Cazillac, dans notre villa dite le Colombier au monastère de Beaulieu, à Saint Pierre et Felicien et à Rainulphe, abbé.

Dans ce mas, habite Vinibert. Il y a jardin et terres.

S. Aimbert, Alda, Riquald, Andrald, Ratfred, Guarnier.

CHARTRE 140

Un demi siècle plus tard.....

VII – 18.11.928

Jean, abbé de Beaulieu, donne en toute propriété à l'abbaye pour le repos de l'âme de Rodulphe, son parrain (peut-être l'abbé Rodulphe 903-926), le mas dans la villa de Felines, vicairie Exiteuse et dans une autre villa dite le Colombier en Quercy, dans la vicairie de Cazillac, tous mes mas.

Le 15 des Kal. décembre, an VI, Roi Raoul.

Jean abbé Girbert, Rotbert, Galfred, Gerald, Rolbert, Guitard, Gibert.

Bref mémorial des abbés Géraud et Adalger vers l'an 971.

Suit une liste des biens de l'abbaye dont :

- Cour de Condat et ses vicairies. Un serf, juge appelé Folchier.
- Obédience de Podios sire Colombier. 40 mas. Un serf juge Unald.

Le serf juge était un serf choisi dans la paroisse de Chameyrat ex-domaine ou fisc royal. Il était à la fois juge et intendant, et pour cela, recevait le revenu d'un mas, et dans les autres mas, une poule et quatre deniers de rente par an. Il recevait également 1/3 des droits de justice et de vente de biens de ce mas. Il n'avait pas le droit de porter des armes et de devenir chevalier. Son fils pouvait lui succéder.

Au XII^e siècle, les deux fonctions se sépareront : il y aura des juges et des viguiers, et leurs mas se sont appelés : La Jugie, La Vigerie ou Vigière.

L'Obédience du Colombier ou Podios a été située par Deloche au Colombier de Turenne, mais ça n'est pas dans la vicairie de Cazillac. Champeval a d'abord pensé à Loudour ou Creysse, c'est-à-dire au Colombier ou à Carman. Puis, il s'est dit que cette obédience devait être proche de Cazillac au contact immédiat de Sarrazac. Effectivement, il y a deux lieux dits le Colombier sur l'ancien cadastre de Cazillac : l'un est situé à peu près aux Jolis, et l'autre le long de la route moderne qui mène de Sarrazac à La Rue, le long d'un vallon.

A cause du nom Podios, ce qui veut dire les hauteurs, les Jolis seraient plus indiqués. Champeval estime, que la densité des noms cités dans la paroisse de Sarrazac Orhliac Croze, Marzelle etc., rend tout indiqué cette localisation. Il ajoute « *les villas étaient*

nombreuses sur ce sol plantureux, traversé par le chemin roumieux et, où les repaires et chapelles inutiles à énumérer abondaient encore au siècle dernier. »

XI^e ou XII^e SIÈCLE

Gerald donne sa villa de Sulciac toute entière pour le salut de son âme, un capmas, vigne domaniale, pressoir et champ dans Damiago, des vignes seigneuriales dans Calmon qui reviendront ensuite à Hugues, fils de Gérard. deux Capmas à Segalaris avec pré-bois qui pourra être repris par son fils aîné Frodin contre 30 sous, plus un mas, une borderie, des bois et prés, et un moulin à Tellito où habite Aimon.

Pour Deloche, il s'agit de Sieussac (Turenne) chose que Champeval rectifie en disant Sieussac près de Cressenssac. J'ajouterai que Sieussac faisait partie de l'ancienne paroisse de Sarrazac.

Damiago serait dans le pagus et vicairie de Turenne (Charte 108). Pour Monsieur Pataki, c'est le Montaunet, mais ce n'est pas en vicairie de Turenne, et la vigne n'y est pas trop indiquée.

Les Calmon ou Chaumont sont trop nombreux, ainsi que les Segalar, pour les situer. Le Teillet pourrait être à Curemonte.

II- LE TEMPS DES VICOMTES ET DES ABBAYES DE TURENNE A ROCAMADOUR 987-1330, AVEC UN TOURNANT MAJEUR VERS 1140-1170

En effet, durant ces trois cent cinquante années de féodalité, Sarrazac a connu jusqu'en 1140 ou à peu près, l'établissement du régime féodal, la naissance des chevaliers et des damoiseaux, vassaux du vicomte de Turenne, et pourvus par lui de domaines ou de mas isolés dans les paroisses alentour, l'installation de trois abbayes limousines protégées par les vicomtes. Tulle, Uzerche et Vigeois et du même coup l'affaiblissement ou les disparitions des propriétaires libres appelés alleutiers.

Puis, vient le tournant majeur du milieu du XII^e siècle.

C'est, d'une part, la naissance de l'abbaye cistercienne d'Obazine, qui vers 1140-1150 installe une grange dans la vallée de la Tourmente, et met en valeur une région jusque là marécageuse.

D'autre part, l'installation définitive de l'abbaye de Tulle à Rocamadour, et en 1166, la découverte du corps d'Amadour et le lancement du pèlerinage par les rois Anglais. La vieille route romaine va devenir une route pour les pèlerins venus du Nord, et l'Hôpital-Saint-Jean, une halte habituelle, soit à l'aller, soit au retour.

Le XIII^e siècle en vicomté comme dans toute l'Europe est une période de prospérité et d'essor démographique.

Autour de vieux domaines gallo-romains, naissent de multiples bories, borderies ou petits mas.

L'artisanat se développe ainsi que les foires. C'est la période faste de Martel vers laquelle la route des pèlerins se détourne pour faire un crochet, et dont les riches bourgeois commencent à convoiter les vignes et les champs des abbayes. Profitant de l'appauvrissement des chevaliers, et de la baisse du dynamisme des moines, ils vont au début du XIV^e siècle, acheter nombre de rentes sur les villages du Causse ou de la vallée.

Leur convoitise est particulièrement nette dans la région de Sarrazac prouvant une nouvelle fois la richesse et la densité de cette paroisse.

A - Sarrazac et la féodalité

Rien n'est plus complexe à imaginer que la situation de Sarrazac au temps de la féodalité.

En théorie, Sarrazac qui faisait partie de la vicairie de Cazillac, va passer dans la châtelainie du Causse, qui dépend directement de Turenne.

La famille de Cazillac conserve la justice sur le Sud de la paroisse jusqu'à la moitié du bourg de Sarrazac et le haut de l'Hôpital-Saint-Jean. Cette famille, puissante, est bien alliée. Les Bernard, s'allient aux vicomtes de Turenne au XIII^e siècle. Les relations semblent pacifiques.

À Sarrazac même, il y a une famille de damoiseaux ou chevaliers de ce nom, qui paraissent être venus d'autres de la région de Comborn (les Geouffre ou les Vassinac). Ils sont proches du vicomte et des Cazillac. Vassaux des uns ou des autres ? On ne sait pas.

Le vicomte de Turenne installé solidement à Gignac, Estivals ou même à Cuzance n'a la justice que sur le nord de la paroisse de Sarrazac. Il n'est pas, ou plus, propriétaire des rentes, car il s'est montré généreux envers les abbayes et les chevaliers.

Les deux châteaux, celui de Turenne et celui de Cazillac, dominant la région et semblent se provoquer. Entre les deux, y a-t-il de la place pour des repaires, des tours de garde et des relais, et, de qui dépendent ces lieux fortifiés ?

Deux repaires à Cressensac, celui des Faydit à Tersac, celui des Maynard à Chaussejoux protègent Sarrazac à l'Ouest. Au nord, c'est le château de Linoire qui offre un premier relais à Turenne pour surveiller Valeyrac et sa vallée.

Dans la paroisse même, Sarrazac, au fond de son vallon, est sans doute un tout petit bourg fortifié autour de l'église, et de la maison forte des Sarrazac.

Croze et la falaise qui le surplombe à 275 mètres, ont peut-être reçu des tours de guet afin de servir de relais entre Sarrazac, Turenne, et Cazillac.

Au sud, outre Cazillac, il faut parcourir les solitudes du Causse de Mas la Fon, avant de déboucher sur la vallée du Vignon et le repaire de Murlat qui la dominait, propriété du doyen de Souillac.

Tout se passe, comme si la proximité de Turenne et de Cazillac, avait empêché la construction anarchique de petits repaires « scélérats », et n'avait laissé que des mas et des lieux de refuge aux fidèles du vicomte et de son voisin.

Parmi ces petits chevaliers vassaux, on peut citer des périgourdiens : les Paulin ou les Clarens, des voisins plus proches : les Martignac alias la Brande, les Faydit, les Maschat de la Meschaussée qui achètent leurs rentes aux Martignac, les Robert de Ligneyrac, les Geouffre de Chabrinac, les Cosnac, les Rogier du Mas la Vaysse de Turenne, les Tocabeu ou Touche-boeuf. Tous ces petits chevaliers ont un mas ou deux, souvent en indivis avec le Vicomte qui se réserve la justice.

Précisément, le personnage essentiel, est tout de même le Vicomte.

Parmi les plus connus, citons Ebles, fils de Sulpicie et Archambaud, époux de Béatrix de Normandie, mort en 1030, qui installe Tulle à Creysse.

Son fils Guillaume, 1030-1074, cadet de Comborn, qui reçoit la vicomté de Turenne en partage, et sera le premier à porter le nom et armes de Turenne (cotice OR et Gueules).

Son fils, Boson 1^{er}, et sa femme Gerberge, généreux donateurs pour les abbayes d'Uzerche et de Vigeois, qui s'installent dans la paroisse de Turenne, la première à Gondres ou au vieux Turenne, la seconde au Mas de la Roche, actuel château de la Peyrouse. Boson 1^{er} meurt en pèlerinage à Jérusalem en 1091.

Son fils, Raymond 1^{er}, règne avec gloire de 1091 à 1137 : il participe à la première croisade, assiège Jérusalem, sauve les vaisseaux francs à Jaffa.

Son fils, Boson II, ne connaît que six ans de gouvernement, et se fait tuer en 1143 au combat de la Roche-Saint-Michel. Il est l'un des vicomtes de Turenne inhumés à Tulle, et la liste des onze chevaliers qui accompagnent son corps nous donne une idée assez précise de sa cour et du système des vassaux.

Ce sont ces vicomtes de Comborn Turenne qui placent les abbayes du Limousin au cœur du Quercy, ou qui les protègent de leur mieux dans leurs querelles avec les abbayes rivales. Ainsi, dans le conflit Souillac-Uzerche, au sujet du patronage des églises de Turenne, ou le conflit Marcillac-Tulle, au sujet de Rocamadour.

A Sarrazac, l'abbaye d'Uzerche possédait encore en 1789 des rentes à la Chassigne et à Briat-le-Vieux.

L'abbaye de Vigeois, plus petite et plus lointaine, mais souvent choisie par les cadets des familles de chevaliers devenant moines, reçut vers 1092-1110, pour Guy Martel, neveu Pierre et Adémar de Friat, des rentes en seigle et avoine sur la villa de Sarrazac et sur le mas de Pierre de Silva.

En 1110-1124, Géraud, châtelain de Turenne, lui donne une maison, un jardin et une vigne près de l'église. Comme Beaulieu, Vigeois semble n'avoir pas su conserver ces dons.

Deux événements d'importance vont, vers le milieu du XII^e siècle, contribuer à modifier ce tableau de Sarrazac, partagé entre homme de guerre et homme de prière, et mis en valeur sur les gradins du Causse et les vallées du Rionnet et de Valeyrac.

B - Sarrazac au tournant du XII^e siècle

Peu de temps après la fondation par Étienne, le couvent d'Obazine se dote de granges à proximité de Sarrazac, celle de Saint-Palavy avec le Granger, celle de Baudran à Cres-sensac. Un peu plus loin, celle de Banières à Saint-Michel.

Pour la grange de Saint-Palavy, les vicomtes de Turenne, la famille de Sarrazac les Toucheboeuf et les Martignac se montrent particulièrement généreux.

Le Granger sera au centre de ces donations, et possèdera des biens tout le long de la Tourmente, comme le pré d'Anglars, le Prat Redon, ou à proximité, dans la Combe Audi-gier, à Taranti, à Sarrazac même, et enfin, au Torn de Croza et dans la terre de Croza qui est dans le Mas de la Rue.

Une nouvelle fois, le rebord du Causse est investi par les moines, mais il s'agit d'une occupation beaucoup réelle : les cisterciens ne se contentent pas seulement de percevoir des setiers de seigle ou des muids de vin. Avec leur grangier et des frères convers, ils mettent réellement en valeur les terres, s'intéressent aux moulins et au drainage des près. Coyroux, l'annexe féminine de l'abbayes d'Obazine accueille les filles ou les veuves des chevaliers de la vicomté, qui n'avaient jusque là que de petits prieurés, comme celui de la Règle à Saillac ou Barbaroux à Loupchat.

Le second événement va contribuer à la création de l'Hôpital-Saint-Jean. Rocamadour, qui n'était au milieu du XII^e siècle qu'un modeste pèlerinage consacré à la Vierge, et mollement entretenu par les moines de Marcillac, devient brusquement, à la suite de la prise en main par l'abbaye de Tulle patronnée par Turenne, un pèlerinage de grande importance.

La découverte du ceps d'Amadour, les miracles qui s'ensuivent immédiatement, la visite d'Henri II de Plantagenet venu se mettre sous la protection de la Vierge en pleine lutte féodale. Tout cela lance la vogue de Rocamadour qui rejoint Saint-Jacques-de-Compostelle en plein essor depuis 1140 et Notre Dame du Puy plus vénérable encore.

Le chapitre de Rocamadour est déjà assez riche en 1183 pour susciter la convoitise d'Henri au Court Mantel, qui vient le dévaliser avant de mourir à Martel.

La création de l'Hôpital-Saint-Jean, et sans doute aussi, celle de Nazareth, le don de terres et de rentes fait à l'ordre du Temple (ou à celui de Saint Jean de Jérusalem), installés à Cazillac et à Martel, avec une commanderie au Bastit, sont à placer dans cette période faste où le vicomte de Turenne, pour contrôler la route et accueillir les pèlerins, achetait la

vicomté de Brassac Montvalent, créait le prieuré Saint-Georges d'Issordel, et se trouvait ainsi associé à Tulle sur la voie du pèlerinage.

Au sujet de la fondation de l'Hôpital-Saint-Jean, plusieurs versions sont possibles.

Pour Lacoste, historien du Quercy, il s'agirait d'un hôpital fondé par le Vicomte, sous le vocable de Saint Jean Baptiste à son retour de croisade pour des pèlerins allant en terre sainte. Au XII^e siècle, les deux croisés de la famille sont Raymond I^{er} (1091-1137) dont j'ai déjà parlé, et Raymond II (1160-1191), mort sans doute de la peste à Saint Jean d'Acre, et donc incapable de fonder un hôpital à son retour.

Pour l'abbé Rocacher, la date de 1103, c'est-à-dire le retour de Raymond I, serait « tout à fait plausible ». Auquel cas, ce serait une fondation très ancienne, car les Templiers ont été fondés en 1118, et les Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem en 1099.

Il faut ajouter, que les pèlerins allant en terre sainte, n'avaient aucune raison particulière d'emprunter cet itinéraire plutôt qu'un autre, puisque la halte pieuse de Rocamadour n'était pas encore établie.

Le cas de Raymond II est plus intéressant : il est l'enfant posthume de ce Boson inhumé à Tulle en 1143, et le petit fils du croisé de Jaffa. Lors de la découverte du corps d'Amador, il a 23 ans, et commence à gouverner effectivement depuis peu. C'est lui qui, en 1183, organise pour Henri au Court Mantel, des courses de chevaux à Martel. C'est aussi lui, qui en 1190, achète Brassac à la famille de Calvignac.

Il est très plausible, qu'en mémoire des hauts faits de son aïeul à Faffa, il ait ainsi baptisé l'hôpital fondé à Sarrazac avant de mourir à Saint Jean d'Acre.

Au XIII^e siècle, Raymond III, son fils, ne gouverne que de 1191 à 1212. Il s'occupe beaucoup de l'héritage de sa femme, Alix de Severac, et va combattre Jean sans Terre aux côtés du roi de France.

Son fils, Boson III, s'engage aux côtés de Simon de Montfort contre les Albigeois : il meurt dès 1219, laissant sa place à son frère Raymond IV. Raymond IV, comme son grand frère, gouverne longuement et glorieusement de 1219 à 1243. C'est le troisième croisé de la famille, puisqu'il accompagne Philippe Auguste en 1219. On peut donc supposer une fondation à ce retour de croisade, mais c'est déjà bien tard dans l'histoire de Rocamadour : le pèlerinage bat son plein, et les ordres de religieux sont plus occupés à guerroyer en terre sainte qu'à accueillir des pèlerins.

Son frère lui succède par droit de masculinité en 1243. Ce Raymond V, époux de Allemande de Malemort, cadet et doté de la châteltenie de Servières avant la mort de ses deux frères, meurt en 1247. Il demande à être enterré à Tulle.

Son fils aîné Raymond VI sera le quatrième croisé de la famille puisque au cours de son long règne de 1247 à 1285, il accompagne Saint Louis en Palestine en 1253. L'année précédente, il avait transféré l'hommage de Brassac de Cahors à Tulle, rendant ainsi le poids de cette abbaye plus fort encore dans le Quercy. Dans son testament, il demande à être enterré à l'Hôpital Saint-Jean-Jaffa, dote l'Hôpital lui-même et substitue à son fils Raymond, les enfants de sa sœur Hélicis, épouse de Pierre Bernard de Cazillac. Incontestablement, à cette époque, l'Hôpital-Saint-Jean existe et fonctionne.

Raymond VII, vicomte de 1285 à 1304, meurt à l'expédition de Flanfre de 1304 après avoir demandé à être inhumé aussi à l'Hôpital-Saint-Jean, de même que sa fille unique, Marguerite, épouse de Bernard de Comminges, morte de suite de couches en 1311.

Si nous résumons la question, il semble que Raymond I^{er} soit un fondateur trop précoce, Raymond IV un fondateur trop tardif.

Ce serait Raymond II qui apparaîtrait comme le plus plausible dans l'optique du pèlerinage de Rocamadour. Si l'on passe des fondations aux bienfaiteurs, force est de constater que les vicomtes n'abandonnent leurs tombeaux de Tulle qu'à partir de Raymond VI. À ce moment également, Raymond Gasc ou Gascon, chevalier, donne des biens aux Hospitaliers, à Falsmoguier Caminade et Lasygnas (1291), et l'étude archéologique confirme que sa cheminée lanterne étant plus tardif.

Nous n'avons aucun renseignement sur les religieux du Temple qui s'occupaient de cet hôpital jusqu'à confiscation de leurs biens, ni ensuite sur les Hospitaliers. L'abbé Serrurier Dubois, dans son histoire de Martel, note qu'en 1201, Magnal ? de Sarrazac a donné à la maison de l'Hôpital de Martel, tout ce qu'il tient de Barbaroux de Grégoire de Cazillac. Or, à Barbaroux, il s'agit des Maltaises installées aussi à Martel, Curemonte et aux Fieux. Beaucoup plus tard, en 1493, les religieuses Maltaises de Martel sont dites « Mongas Hospitalis de Santo Marco, et Hospitalis de Faffa ». On peut peut-être en déduire, que ces religieuses de Martel s'occupaient également des pèlerins de l'Hôpital-Saint-Jean.

Quant aux pèlerins que voient passer les habitants de l'Hôpital-Saint-Jean, ils sont de trois sortes :

- pèlerins célèbres tout d'abord, Rois de France, Évêques, Princes étrangers probablement précédés par des courriers, ce qui devaient attirer sur la route nombre de curieux.
- pèlerins venus pour implorer leur guérison, pour remercier d'avoir été exaucés en des moments difficiles, ou simplement spécialistes de la tournée des sanctuaires. Ceux qui, cheminant à pied, et même parfois pieds nus, arborent capuchon, grand chapeau et bâton. Au retour, les insignes du pèlerinage, appelés sportelles, attestent de leur venue.
- pèlerins pénitents ensuite, punis pour des fautes vénielles, souvent d'ordre sexuel ou financier. Les villes de Flandre se sont faites une telle spécialité de ce pèlerinage, qu'un pèlerin se plaint, que le surnom Amadour désigne dans son pays, des gens aux mœurs peu avouables et, comme il est marchand, obtient que le long de son trajet de retour, il pourra se livrer à son commerce.

À ces pèlerins officiels, s'attachait la foule non désirée des mendiants, voleurs ou vagabonds de toute sorte.

Tous ne pouvaient et ne devaient rester qu'une nuit dans l'hôpital, où l'on couchait à quatre par lit, et qui était fermé à la nuit close.

Le pèlerinage n'était pas recommandé aux honnêtes femmes pour des raisons que nous venons d'évoquer.

Autour de cet établissement, il est certain que les habitants ont dû édifier boutiques, auberges et cabarets qui finiront par le concurrencer après la guerre de Cent Ans. C'est donc tout un petit bourg probablement bien clos et protégé, qui se crée, peu à peu, dans les carrefours de la route de Sarrazac et de Cressenssac.

Ainsi, qu'il s'agisse de Sarrazac, blotti au fond de son vallon, des contreforts du Causse et de la vallée de la Tourmente, ou du bourg de l'Hôpital Saint Jean, toute la paroisse s'anime et vit intensément au XIII^e siècle. Elle atteint certainement un maximum de population, qui ne sera retrouvé qu'à la fin du XV^e siècle une première fois, et peut-être au XVIII^e siècle.

NOTES

LA FÉODALITÉ A SARRAZAC

Le vicomte est entourée de trois sortes de damoiseaux ou de chevaliers.

Des vassaux puissants à la tête d'une châtellenie c'est-à-dire de plusieurs paroisses regroupées ou propriétaires de biens dans des paroisses diverses hors de la vicomté ou à l'intérieur. Cette puissance les rend indépendants et parfois hostiles aux officiers du vicomte. Parmi ces grands vassaux plus ou moins obéissants, les Ornhac Saint Chamans, les Létranges, les Cosnac et les Noailles, les Robert de Saint Jal, Cavagnac, Ligneyrac, les Bernard de Cazillac.

Il a autour de lui des chevaliers plus modestes à la tête d'une ou deux paroisses et d'un château, ou plus simplement d'une part de seigneurie, car il y a beaucoup de coseigneuries en vicomté. Ainsi, les seigneurs de la région de Curemonte, les Vayrac de Queysac, les Astorg de Noailac, les Saint Michel, les Cornil de Creysse et les Sarrazac, les Foucauld etc.

Enfin, un cercle plus étroit de *milites castri* : les chevaliers du château de Turenne et du voisinage proche. Ils ont une tour ou salle dans le château ou aux abords, et le vicomte leur concède ou leur laisse des mas ou des parts de mas. Les plus fréquents cités sont les Maschat de la Messaussée, les Martignac alias la Brande, les Faidit de Nazareth et Tersac, les Toucheboeuf, les Ailhac alias la Genebrière, les Maynard alias Galvanh, les Rougier du mas la Vaysse. On les retrouve souvent par couples, comme s'ils avaient tissé entre eux des liens familiaux privilégiés : les Arcolen avec les Toucheboeuf, les Maschat avec les Martignac, les Rougier, petits damoiseaux, possédant exactement les mêmes lieux que les Maschat, ce que démontre aussi une probante parenté.

L'étude à faire, serait celle de l'origine de ces familles nobles, selon l'époque de l'installation de chaque dynastie de vicomte, qui a dû amener avec elle un certain nombre de fidèles.

À Sarrazac, on trouve, un peu moins qu'à Valeyrac, mais cependant de façon nette dans un lieu où il y a la justice de Cazillac au sud. La Justice du vicomte au nord, donc sans doute aussi des fidèles de Cazillac au sud et de Turenne au nord.

Au milieu, la famille de Sarrazac tire bien son épingle du jeu en jouant sur les deux tableaux. Prenons quelques exemples.

Au sud :

Palmeysou est aux Clarens du Périgord (ils ont aussi des biens à Noaillac)

Le Mas Saint Vincent alias Babourie aux Martignac alias la Brande, qui le donneront aux Maschat.

Toute la vallée du Rionnet et le bourg de Sarrazac sont aux Sarrazac, ainsi que Gorjat, vieux village sur la route de Cressenssac.

Il semble que les Paulin soient à Croze.

Au nord et à Valeyrac, les Toucheboeuf ont des biens dans la vallée.

Briat est aux Mauriolles, mais le Causse au vicomte (la Gacherie, Ferrières à la limite de Valeyrac, la Garnaudie, une part de Brouillac).

Dans la vallée de la Tourmente, les abbayes se sont fait donner la plupart des prés, sauf le grand pré d'Anglars où l'on trouve quatre propriétaires : les Robert de Ligneyrac, le Vicomte, le Prieur de Turenne, les Maschat.

Les gens de Martel s'intéressent aussi beaucoup à Sarrazac. Les Valon de la Raymondie sont à Anglars, les Maubuisson à Marzelle, les Lespinasse à la Massonyc, les Vital achètent Palmeysou, ils ont aussi une part de Brouillac et la Vidalie à Lasvaux : tout cela passera par héritage aux Cosnac qui sont à Lignoire.

La situation de la propriété est en réalité très instable : les marchands de Martel qui ont besoin de prés pour le bétail, les chevaliers pour leurs chevaux et les abbayes, sans raison apparente, font monter les prix.

Ainsi les 420 sous donnés aux Rignac, et les 800 sous donnés aux Toucheboeuf par Obazine vers 1178 pour le pré de Las Junchières, dans une période de luttes féodales où s'appauvrissaient les chevaliers.

LES ABBAYES DE VIGEOIS ET SARRAZAC

L'abbaye de Vigeois a reçu grâce à la famille d'Aliac alias La Genebrière, qui dote généreusement toutes les abbayes, le mas de Baudarua et de la Roche à Turenne, le mas de Langlade à Collonges.

Elle a aussi des biens à Ligneyrac.

À Sarrazac, il n'y a en apparence qu'une charte de donation ou deux, mais le nom de la famille de Sarrazac apparaît de façon diverse.

I - CHARTE 7, vers 1073-1086

Sachent tous que moi, Adémar de Sarrazac, je donne à Dieu et à Vigeois (Saint Pierre), deux borderies à Antignac à la rente de quatre setiers froment, quatre setiers de seigle, 18 deniers, une poule, un popade de chanvre de corvée.

À Sarrazac, le tiers d'un bois, la moitié d'un pré avec mes neveux.

À Brolacelle, une terre.

Témoin : Pierre Guillabald, mon neveu.

Pour Montégut, l'éditeur du Cartulaire

Antignac est à 4 kilomètres au nord de Meyssac.

Sarrazac village, un kilomètre au sud de Beynat.

Il faut signaler l'existence du neveu Guillabald au cartulaire d'Uzerche pour des dons à Saint Ybard. Il est témoin du don de Guy de Corbier qui donne à Vigeois le bourg de saint Pardoux Corbier vers 1073-1086.

II- CHARTE 269, vers 1092-1110

Sachent tous que nous, Pierre et Adémar de Friac, donnons à Vigeois pour notre neveu Guidon Martel, qui se fait moine dans cette abbaye, un muid de seigle, un muid d'avoine et huit deniers en mai dans sa villa de Sarrazac, et le mas de Pierre de Silva.

Témoin : l'abbé Pierre Rainald Géraud de Noailac, Géraud Ramnulfé.

Cette famille Martel a dû donner son nom au champ de Martel à Valeyrac. Elle a subsisté longtemps à Turenne. Il y a le Peuch Martel près du mas la Ribière.

III- CHARTE 103, vers 1111-1124

Geoffroy de la Genebrière, sa femme Berniardis, ses fils Gaubert et Rainald donnent la Borderie de Langlade P. de Collonges habitée par Jean.

Témoin : Archambault de Sarrazac.

Cet Archambault n'est que témoin, doit-on le rapprocher de l'Adémar précédent ?

IV - CHARTE 275, vers 1124-1164

Moi, Hugues de Sarrazac donne à Dieu et saint Pierre de Vigeois pour l'âme d'Hélie Vassapar, mon neveu, six deniers sur la villa de Bochiac.

Bouchiat est à quatre kilomètres de Vigeois, comme de Saint Ybard.

V - CHARTE 269, vers 1111-1124

Géraud, chapelain de Turenne donne une maison, un jardin et une vigne près de l'église de Sarrazac à Rainald, abbé de Vigeois.

Si l'on résume la question, la famille de Cressenssac a au XI^e et XII^e siècle des biens dispersés à Saint-Ibard, Meyssac, Beynat, et occasionnellement à Sarrazac. D'où est-elle originaire ?

La logique voudrait qu'elle soit de Sarrazac, paroisse, et qu'elle ait donné ce nom Sarrazac de Beynat, et aussi au repaire de Sarrazac à Saint-Félix.

Dans ce cas, que fait-elle à Saint Ybard : ses biens lui viennent-ils d'une alliance avec une demoiselle de cette région ?

Il faudrait compléter avec le cartulaire d'Uzerche, pour comprendre un peu mieux cette famille.

UZERCHE ET SARRAZAC

Uzerche s'est installé grâce au vicomte à Gondres, c'est-à-dire au vieux Turenne et dans la vallée de la Tourmente au pied de Turenne.

Les moines y étant et moulin ??? Ils ont aussi une chapelle à Gondres depuis que l'abbaye de Souillac a récupéré les deux églises de Turenne Saint Paul et Saint Pantaléon.

Uzerche prétendait avoir reçu Saint Paul. Leur prévôt de Gondres maintiendra jusqu'à la Révolution un revenu de 500 livres sur des mas de Turenne, Ligneyrac, Noailac qu'il partage la plupart du temps par moitié avec le Prieur de Turenne.

Ce sont des dons du vicomte ou de ses chevaliers.

Sarrazac est cité un certain nombre de fois, mais le plus souvent, il s'agit d'une famille de Saint Ybard.

Exemples :

CHARTE 663-1090

Guillabaldus de Sarrazac, pour sa sépulture, donna un mas dans sa villa de Sarrazac, Paroisse de Saint Ybard. Présent, Etienne de Corbier, qui alors était chevalier.

Après sa mort, Pierre Etienne Guillabald et Bernard, son frère, confirment le don.

CHARTE 107

Existence à Lentillac (Paroisse d'Ussac), de deux chapelains appelés Pierre et Étienne de Sarrazac.

D'autres Sarrazac paraissent toujours à Saint-Ibard, ainsi Adémar et Guy (CHARTE 320), Arnal (349), Bernard et Guillabert (663), Petrus (107), Petrus Guillabert (663), Etienne (107). Il faut nous résigner à voir une famille distincte dans ces Sarrazac de Saint Ybard.

Pour ce qui est de la paroisse de Sarrazac, nous savons qu'en 1789, l'abbaye avait de faibles rentes à la Chassaigüe et à Briat vieux.

OBAZINE ET LA GRANGE DE SAINT-PALAVY

Sur les 113 chartes qui concernent la grange de Saint-Palavy, 23 à peu près, sont consacrées à Sarrazac.

En effet, grâce aux donations d'Adémar Berenger et du vicomte de Turenne, une grange va pouvoir s'installer peut-être à Palavy bas d'abord, ensuite au Granger. Si elle possède surtout des biens à Saint Palavy, Cavagnac, Ligneyrac, elle s'étend aussi sur la rive droite de la Tourmente dans la paroisse de Sarrazac et celle de Valeyrac.

Elle y possède trois sortes de biens :

- 1- Des rentes sur des jardins ou des terres de Sarrazac qui viennent de la ferme d'Adémar Bérenger (peut-être une Sarrazac) et des frères Toucheboeuf. Le curé de Sarrazac leur a laissé la dîme de ces biens contre une faible rente.
- 2- - Des terres dans les mas qui surplombent la vallée surtout à Marzella, à la Rue, à Croze. Deux mas à identifier et localiser se trouvent dans les parages , le mas de Mauriac et la Raulphie.
- 3- - Une vaste étendue de prés aux abords du Granger : les Jonchières, les Malveires, le Prat Redon, la Recusescha sous Marzele.

Les dons de ces terres, champs et prés sont faits surtout par la famille de Sarrazac, les Touchaboef, les Long-Poïh, essentiellement lorsque leurs filles (par équipes de deux) se font moniales à Coyroux.

Mais les agriculteurs abandonnent parfois leurs droits contre argent. Ils portent souvent le nom de leur mas d'origine : ainsi la tribu du mas d'Anglars, celle des Marzelle, celle des Chastenet. Mais y a aussi des agriculteurs originaires de Granval sur la Causse au delà de l'Hôpital, ou du Mas Dommergue ou Mas Doumenc qui deviendra le Chaffol.

Nous connaissons aussi les noms des frères convers qui mettaient en valeur le Granger et parfois le grangier lui-même. Ainsi, André Agréiat, convers en 1153, Gérard de Gimel avec lui. Vital aussi, Pierre Bernard en 1159 (à ne pas confondre avec le seigneur de Cazillac !). La terre où se trouve le bâtiment où ils logent, a été donnée en 1160 par le vicomte de Turenne. Comme elle n'était pas à lui, mais à Pierre Faydit, il lui a d'abord donné en échange une terre dans le mas d'Arziller.

En 1445-1446, juste après la guerre de Cent Ans, Étienne Grafeuil, procureur et syndic du couvent arrente en bloc à Géraud del Géral, Antoine de Brugié, Jacques d'Eyzat,

Étienne del Chassain et Durand d'Anglars, tenanciers de saint Palavy et Sarrazac un ensemble composé de :

- 1 - La grange de Saint-Palavy et ses appartenances.
- 2 - Le mas et borderie d'Enraygues.
- 3 - La Cipièrre, La Farge, Cluzan sur Saint-Palavy.
- 4 - Marzelle et le claux de la grange.

En 1445, il propose une rente de neuf setiers froment à faire estimer par quatre experts. En 1445, il élève ses prétentions à 20 setiers de froment, 10 setiers mesture, 5 setiers d'avoine et 5 setiers de fèves, 140 sous et 5 poules, ce qui paraît une rente bien élevée. En tout cas, c'est la preuve, qu'il n'y a plus de frères convers, et que les paysans exploitent les terres en location.

Plus tard, le couvent confiera ses intérêts à un fermier qui percevra les rentes et louera les terres.

Le dernier mérite du cartulaire est de nous faire un peu connaître la famille de Sarrazac, celle des Touchaboëuf, et celle des Long-Poih.

REMARQUES :

On pourrait ajouter ici un petit « glossaire des termes employés ».

GRANGE : Possession d'une abbaye cistercienne dirigée par un grangier et cultivée par des frères convers ou domestiques.

RENTE ou CENS : Loyer en argent ou en nature perçu par le propriétaire, et payé par le tenancier.

DÎME : Part des récoltes 1/10 à 1/17, perçu par le curé ou inféodée (c'est-à-dire détournée) par un seigneur.

MESURES de GRAINS : Le setier, le demi-setier ou émine, le quart de setier ou quarton. Variable selon les seigneurs qui perçoivent la rente et qui gardent les mesures dans leur grenier. A Sarrazac, on utilise la mesure de Martel, de Turenne, de Brive.

CÉRÉALES : Elles s'appellent toutes blé : il y a donc le froment, le seigle et l'avoine, la mesture ou mélange froment-seigle. Un setier égale 88 litres.

MONNAIES : Jusqu'à la Révolution, il y a la livre, le sou (20 sous dans une livre), le denier (12 deniers dans 1 sou).

MESURES DE TERRES :

- Une setérée fait à peu près 21 ares à Martel.
- Une éminée fait à peu près 10 ares et demi.
- Une brasses : mesure de longueur des deux bras étendus, soit la taille moyen-ne d'un homme au Moyen Âge : 1,62 m
- Un aune de marchand ou tisserand : 1,10 à 1,30 m

Ces mesures, malgré la Révolution, ont continué à servir au cours du XIX^e siècle.

C -

Dès le début du XIV^e siècle, la prospérité du siècle précédent fait place à une situation plus instable, marquée par des difficultés monétaires, la famine et les épidémies de 1315, le déclin des foires de Champagne, et la recherche incessante par les officiers du Roi, de responsables variés, qui sont, tantôt les Lombards ou les juifs, tantôt les Templiers, et même les lépreux accusés d'empoisonner les puits. Il est certain, qu'avant la mort de Marguerite de Turenne qui survient en 1311, les Templiers de l'Hôpital ont été privés de leurs biens. Est-ce dans les circonstances dramatiques que relate l'abbé Marche, dans son Histoire de la Vicomté ? C'est peu probable.

Pourtant, c'est dans cette période, que doit être construite la deuxième partie du bâtiment, et sans doute aussi cette chapelle Sainte Marguerite citée en 1459, et peut-être construite, pour ou par la dernière vicomtesse de la famille de Turenne.

Précisément, c'est aussi l'époque où, en Vicomté, la famille de Comminges remplace les Comborn Turenne.

L'enfant de Marguerite, étant mort peu avant sa mère, Bernard de Comminges se remarie avec Mathe de l'Isle, dont il a six filles et un garçon posthume né après le décès de son père en 1336. Mathe de l'Isle va être tutrice de son fils jusqu'en 1340, puis de sa fille Cécile.

Il est sûr que toute cette période, qui va de 1311 à 1350, c'est-à-dire à la vente de la vicomté aux Roger de Beaufort, est une période de transition, durant laquelle les vicomtes ne résident guère à Turenne, laissant les grands vassaux, tels les Cosnac, les Noailles, les les Ornzac Saint Chamans, ou les Cazillac, en prendre à l'aise à leur place.

Tout va changer avec la ferme poigne des Roger de Beaufort, dont le long gouvernement coïncide presque exactement avec la guerre de Cent Ans. En effet, c'est en 1350, que Guillaume Roger de Beaufort, époux d'Aliénor de Comminges, sœur de la vicomtesse, achète pour 145 000 florins la vicomté. Il restera vicomte jusqu'en 1394, tout en ayant accordé dès 1375, ce titre à son fils Raymond Louis.

Guillaume Roger de Beaufort est un personnage puissant, parent des papes d'Avignon, sachant jouer de leur protection auprès des deux rois en lutte.

Son règne en vicomté correspond à la première période la plus dure de la guerre (1345-1390), marquée dès le début par le raid de Derby (1345-1346) et par la défaite française de Poitiers (1356), et pour son père le Roi, la chevauchée du Prince Noir (1355-1356) par le traité de Brétigny qui livre en 1360 le Quercy et le Limousin à Edouard III. À cela, s'ajoute la peste qui décime la région.

Charles V et Duguesclin entament la reconquête (1367-1380) avec l'aide de Jean d'Armagnac en Aquitaine. Les Anglais de Lancastre et de Jean Chandos reprennent leurs raids (1369-1370)

Ce n'est qu'en 1370, que le Prince Noir renonce à tenir l'Aquitaine avant de mourir en 1376.

Ces périodes de guerre ouverte sont courtes, mais dans les intervalles, soldats mercenaires se transforment en routiers pillards, et ravagent à qui mieux mieux. Entre 1375 et 1390, retranchés dans des repaires amis, ils rançonnent le pays, avec la complicité plus ou moins affichée de certains châtelains du vicomte.

L'Hôpital Saint Jean, à cause de la route par laquelle passait la peste à la suite des grandes compagnies, a dû souffrir de cette première partie de la guerre.

Les anglais, qui ont occupé la vallée de la Dordogne, et en particulier Montvalent et les possessions de l'évêque de Tulle, puis quelques temps Martel, ne semblent pas s'être approchés de Turenne de trop près. On relate la prise de Cressensac, la prise du château de Cazillac dont le seigneur se trouvait en Rouergue. On ne parle pas de Sarrazac.

Raymond Louis, personnage inquiétant et batailleur, préside aux destinées de la vicomté dans la période de calme relatif, qui va de 1390 à 1410. Époux de Marie d'Auvergne et père d'Antoinette, son seul enfant légitime, il ne revient dans la vicomté après de sanglantes batailles en Provence, que pour se disputer avec ses vassaux ou ses égaux de Cazillac, Ornzac Saint Chamans, et surtout la ville de Brive, qu'il tente de réduire à l'obéissance par la manière forte en ravageant ses environs vers 1403. S'il est juste qu'il réclame le démantèlement de Cazillac, coupable à ses yeux de s'être laissé prendre deux fois par les Anglais, il lui arrive aussi d'héberger à Turenne ces mêmes Anglais.

Le résultat est que, paradoxalement, lorsque le reste de la région respirait un peu, Sarrazac et ses habitants participent, bon gré mal gré, aux expéditions de Raymond-Louis. Il est douteux que Brive ait pu leur servir de refuge.

Raymond Louis meurt en 1412. Son gendre, Jean de Meindre dit Boucicaut, et sa fille Antoinette, bien que déshéritée par lui, entament en 1414 une tournée en vicomté pour se réconcilier avec leurs vassaux, et se faire rendre hommage.

Mais la seconde phase de la guerre commence de façon aussi désastreuse que la première, avec Azincourt en 1415, et Verneuil en 1424.

Après la mort d'Antoinette en 1416, et l'emprisonnement de son mari, la vicomté connaît une longue et confuse querelle de succession, et le passage à la branche cadette des Roger de Limeuilh.

Comme tout le sud de la France, la région prend parti du dauphin réfugié à Bourges et celui des Armagnacs contre les Bourguignons.

Les Anglais n'apparaissent pas en personne, hors de Guyenne, mais ils ont gardé des partisans qu'il faudra déloger un à un de leurs repaires, après la miraculeuse intervention de Jeanne en 1430, et le long espace de temps que Charles VII laisse passer jusqu'à la reconquête (1441-1453). Justifiée dans le Nord par le rôle du Duc de Bourgogne, cette prudence se comprend moins dans le Sud, où les Armagnacs tenaient le beau rôle. Beau rôle que personnifie à merveille Pierre de Beaufort, le nouveau vicomte (1431-1444), investi de la confiance du Roi pour la reprise de ces places fortes.

Malgré le contexte favorable, la région semble avoir subi un nouvel affaissement démographique, un effondrement de l'économie rurale, et des difficultés monétaires autour de 1430. Une dernière peste, celle de 1441, vient mettre un point final à ce tableau de désolation.

En résumé, sans avoir été réellement occupée par les Anglais à cause du voisinage de Turenne, sans être aussi désertée que la vallée de la Dordogne, certaines paroisses du Causse, Sarrazac et l'Hôpital, se sont vidés d'une grande partie de la population. La forêt a dû gagner les défrichements du XII et XIII^e siècles, les marécages envahir à nouveau la vallée de la Tourmente. Les vignes, si nombreuses sur le rebord du Causse, sont absentes et hermes, c'est-à-dire revenus à l'état sauvage. La Combe du Loup mérite peut-être bien son nom.

Pierre de Beaufort n'aura guère le temps de présider à la reconstruction, et au repeuplement de la vicomté.

Sa fille, Anne et son gendre Agne de la Tour d'Oliergues, qui par leur mariage de 1444 font entrer la vicomté dans la maison des La Tour, y veilleront à sa place. Grâce à eux et leur Terrier de la Châtellenie du Causse confectionné en 1459, ainsi que les ajustements qui ont suivi en 1471-1480, grâce au notaire De Ponte de l'Hôpital-Saint-Jean, et à quelques épaves du terrier des seigneurs, nous avons une idée précise de ce que fut cet intense effort de repeuplement et de défrichement.

Le vicomte arrente, c'est-à-dire donne en location aux habitants restés sur place ou appelés ailleurs, un certain nombre de maisons ou leur ruine (ayrial) à l'Hôpital. Il arrente aussi des mas qui sont ceux de la Soleyrie, la Garnaudie, Corlat, Palmeysou, et des terres à Marzelles. Les tenanciers, c'est-à-dire les paysans, se retrouvent à deux ou trois feux par mas, là où ils étaient sans doute une dizaine et plus au XIII^e siècle. Ils ont à leur disposition de vastes terres en friche pour un loyer assez bas. C'est une époque, où la richesse se compte en nombre de bras, et non plus en setérée de terre.

Leurs noms sont familiers à ceux qui se plongent dans le passé de la paroisse : les Mahna ou Maigne, les Gaynabe ou Gaignebé, les Batut, les Taihardat, les Grandou étaient déjà là avant la guerre. Ils s'y multiplieront après.

Deux familles d'Auvergnats, les Bertrand et les Taravan, s'installent à la fois à Corlat et à la Garnaudie. Les Crestou de Crozes, les Grandou d'Orlhac, les Crozat alias Joly (qui donneront leur nom aux Jolis), bien que ne dépendant pas du vicomte, lui louent des terres à Marzelles ou au Mas del Mas (disparu). Les Batut sont au nord de l'Hôpital Saint Jean, au carrefour de Cressensac, les Maigne à Sarrazac et au sud de l'Hôpital, dans la zone dépendant de la baronnie de Cazillac, mais ils mettent en valeur aussi le quart de la Soleyria et le quart de Palmeysou.

Bref, il leur faut courir ou se multiplier : entre 1470 et 1490, a lieu l'un des plus formidables essors démographiques que la région ait connus.

De ces tributs de cinq ou six garçons et autant de filles, qu'on marie tous et toutes sans en sacrifier comme autrefois, ou plus tard, un certain nombre à l'armée ou à la religion,

naissent des familles nombreuses, épargnées dans leur jeune âge par l'exceptionnelle clémence du temps, la diminution des épidémies, l'abondance des récoltes dans un sol qui s'est longtemps reposé.

Dès 1480, cependant, le sort de certains cadets commence à se poser. Y a-t-il déjà trop de bras ? Point n'est besoin de partir.

L'Hôpital Saint Jean, par où les pèlerins n'ont jamais cessé de passer malgré la guerre, s'est en outre pourvu d'auberges de bon renom. N'est-ce pas la raison qui fait, que pour tenir ses États du Quercy, le vicomte y réunit ses nobles et ses bourgeois, sept fois sur treize, en cette fin du XV^e siècle ? Ce fait, plus que la proximité de Turenne, n'en est-il pas la raison évidente ? Qui dit bonne auberge, dit alors aussi bourrelier, sellier, et forgeron. Nous allons voir aussi les tisserands et les tailleurs, les maçons et les tailleurs de pierre les rejoindre. Seul, un coiffeur isolé se plaint de manque d'aide, mais non de clients.

À tous, le vicomte arrente dans un souci d'égalité ce qu'il serait bobn d'appeler le « lotissement du carrefour de l'Hôpital »

Chacun reçoit une place pour faire une maison, et une terre par derrière, pour faire un jardin ou une chènevière (canabal) de six brasses de long sur le chemin romipetale (chemin de pèlerinage). Ces emplacements, loués pour cinq sous par an, et une poule plus dix sous d'entrage (ou droit au bail) vont désormais appartenir à Jean Chaboy (lignifabre : charpentier), les frères Brantic de Subreroche Valeyrac (lapicides : tailleurs de pierre), Guillaume Batut (hoste : hôtelier), Jean de la Forest (textor : tisserand), Antoine Pontocony (barbitonsor et sirurgius : coiffeur et chirurgien) qui préfère s'en aller, et plusieurs autres.

Pendant ce temps, que devient le bourg de Sarrazac ?

La famille de Sarrazac s'est éteinte, laissant par mariage, ses biens aux Faydit de Tersac. Ceux-ci, qui furent capitaines de Cazillac, et soupçonnés d'avoir livrés le château des Anglais, ne paraissent pas en très bons termes avec Agne de la Tour.

Dans un procès qui se fait en 1460, Jean Faydit demande que le vicomte lui restitue la Soleyria et Granval qui lui appartiennent.

De son côté, Agne de la Tour déclare avoir droit à 42 setiers de froment (très forte rente) sur le lieu ou repaire de Sarrazac, plus des rentes sur le mas de Gorjac. Naturellement pour justifier ses dires, il prétend que Sarrazac était à certaines époques complètement désert (in absina) à cause de la guerre, mais c'est une formule si courante à l'époque, qu'il faut la prendre pour ce qu'elle vaut.

Finalement, Sarrazac et Gorjat restent aux Faydit, qui cèdent de leur côté le moulin de Crolat ou Corlat avec son étang au vicomte. La Soleyria et Granval sont rendus aux Faydit sauf la justice.

Cependant, cette forteresse (ou repaire) de Sarrazac, de quoi se compose-t-elle ? La vieille maison forte doit être en ruine.

Au XVII^e siècle, il sera question de loger le prieur dans une maison appelée : « la Salle » qui menace ruine, et qui doit être un vestige de l'antique demeure.

Au XVIII^e siècle, Pierre Maigne de Sarrazac, dans son journal faisant allusion aux Faydit, explique qu'ils eurent un château dans la terre de M. Crozat au devant de la grande porte de l'église qu'on appelle encore La Tour. Cette salle, en ruine au XVII^e siècle, et cette tour disparue au XVIII^e devaient donc être les éléments de cette maison.

Quand au recteur de Sarrazac, c'est un personnage célèbre en vicomté. Il s'appelle Raymond de Comers, son frère est seigneur de Langlade, lui-même Chancelier général de la vicomté. On peut le supposer, dans l'intervalle des grandes affaires, apte à protéger ses ouailles, de même que le nouveau propriétaire de Croze, Étienne de Vieilleschèzes, seigneur du Bastit, procureur du vicomte.

En cette prospère fin de XV^e siècle, c'est une chance de plus pour cette paroisse située au centre de la vicomté.

CONCLUSION

Nous avons donc suivi, durant près de mille ans, la communauté de Sarrazac, et nous avons pu la voir passer sur le plan politique de l'influence de l'évêque de Cahors et du vicomte de Brassac, à celle du vicomte de Turenne et de l'abbaye de Tulle.

Nous avons pu voir aussi, ses pôles économiques divers selon les époques. À l'origine, il y a la route, mais le malheur des temps peut faire que baisse sa fréquentation. Aux siècles obscurs, le bourg de Sarrazac prend le relais, abrité dans le fond de sa vallée.

Puis, c'est l'ère des défrichements et des moulins. Le Rionnet et la Tourmente prennent alors toute leur importance, ainsi que les vignes des coteaux ensoleillés. Avec les prairies et les vignes, c'est la grande époque des abbayes et des seigneuries qui se partagent les mas.

Les habitants de Sarrazac, de serfs de Beaulieu qu'ils étaient vers 800, se transforment en prospères paysans durant le XIII^e siècle.

Enfin, malgré la longue épreuve de la guerre de Cent Ans, le relèvement vient de l'Hôpital-Saint-Jean, de son pèlerinage, mais aussi de ses hôteliers et de ses artisans.

La communauté de Sarrazac est prête par sa diversité, et par la souplesse de son adaptation, à accéder aux temps modernes qui ne furent pas trop inclements dans cette vicomté privilégiée...mais ceci est une autre histoire.

REMARQUE

Avant les textes qui suivent, on peut ajouter un deuxième glossaire des termes employés ou abréviations.

cf : confrontant

D : Diocèse

Journal : une journée de corvée

T : Témoin

N : Notaire

Grèze : terre en broussaille

P : Paroisse

Fazion, afar, tènement, territoire : mot qui désigne une section de terres appartenant à un village ou mas, généralement non habitée, et dont la rente est due à un seigneur.

Alberg : droit très ancien, qui consistait à loger le seigneur et sa suite, transformé ensuite en argent.

Arrentement : location

Déguerpissement : départ volontaire.

Lièvre ou Terrier : liste des tenanciers et des terres qu'ils possèdent avec la rente due.

Chenevière ou Canabal : terre où l'on fait du chanvre.

LES HABITANTS DE SARRAZAC ET DE L'HÔPITAL-SAINT-JEAN AU XV^E SIÈCLE

Le Terrier du Causse et Sarrazac

Q1 146/26 Arch. Nales

HOPITAL JAFFA ET PAROISSE DE SARRAZAC 8.06.1459

1 - Jean del Bahut de l'Hôpital pour lui et Étienne son neveu, mineur, fils de feu Pierre reconnaît tenir un Hospicium (maison) avec jardin confrontant le chemin romipetale, le chemin Hôpital Cressenssac, le jardin et l'ayrial de Étienne Bromon fabr. (forgeron), pour dix sous, une poule par an, seigneurie, Acapte.

Témoins : Antoine Quercy, Jean Bruny, Etienne Guanhabé.

En plus, en son nom, la moitié du mas Rougier confrontant le chemin romipetale, le tènement de Peuch la Porte, la fasion de Gorjat, le chemin Hôpital Cressenssac : 14 sous, 4 setiers froment, et la mas de Granges P. de Valeyrac confrontant le chemin Platschamps à Muzac, chemin Moulin de Cartassac Platschamps : 12 sous, 6 deniers, 4 setiers froment, seigneurie et Acapte.

2- Jeanne del Batut, fille de Jean : une maison, un arial (ruine de maison), deux jardins, cf. le chemin public, le chemin Muzac Cressenssac, la maison de Guillaume Sarodye, l'ayrial de Donz Pomphon. La terre qui était aux Sarodye, plus un autre ayrial avec jardin cf. la terre de Jeanne avant aux sarodue chemin Muzac Cressenssac chemin romitetale Couderc (place) entre le jardin et la chapelle Saint Jean de l'Hôpital, plus un autre jardin même lieu : 5 sous.

Témoins Antoine Quercy, Guillaume Sarodye.

3- Jean Bruny de l'Hôpital. une maison et un ayrial, autrefois ensemble avec jardin achetés à Antoine Barrade et feu Mondine sa femme, cf. le chemin public, le jardin et ayrial indivis avec Jean Chaboy, terre et bois à l'Est, terre et ayrial d'Antoine Brosseta : 7 sous, plus 2 sous 10 deniers plus la moitié d'un ayrial et jardin, à la fondalité de la Johanine et de Barrade, confrontant le chemin, son autre ayrial, l'ayrial et jardin de Pierre Merle.

Plus trois ayriaux contigus avec jardin derrière, autrefois à Pierre Domphon, confrontant le chemin public, la chapelle Sainte Marguerite, le four entre les deux jardins et ayriaux de Jeanne del Batut et Guillaume Sarodye : 6 sous

Plus la moitié de 77 sous pour Alberg sur les ayriaux de Domnhon, plus un quart indivis des terres de la Soléria, au territoire de la Soliera confrontant la mas de la Soleyria, le bois de Granval, la fasion du mas de Montonet, la fasion de la Garnaudie et Podium Geral le chemin Sarrazac Cressenssac : 5 sous, 1 setier froment.

Fait à l'Hôpital, maison de Jean Luquet.

9.06.1459

4 - Guillaume Sarodya de l'Hôpital : 1 ayrial, 1 maison, 2 caves, 1 jardin ayant appartenu à Antoine Labrossa, cf. chemin public ayrial et jardin acquis de Perretino Merle alias Bontel, plus autre ayrial et jardin même lieu.

Plus, maison ayrial et jardins, conf. le chemin public, l'ayrial et jardin de Thomas del Batut et de Jeanne sa femme, ayrial et jardin de Jean Bruny, terre d'Antoine Gagnebé de Sarrazac

Plus, fasion en terre, près de l'Hôpital, confrontant le chemin des ayriaux de Vineria à Sarrazac, terre d'Antoine Gagnebé, territoire de Peuch Dardenne, jadis itinéraire ancien entre les deux terres de Pierre Gagnebé qui sont des pâturages, chemin ancien des ayriaux de Vineria à la fontaine de Crolat, terre d'Hugues Crozat au Nord : 14 sous, 1 quarton froment, 1 emine avoine, 1 poule

5 - Antoine Quercy de l'Hôpital, la moitié indivise du mas de Corlat P. de Sarrazac, confrontant le chemin de l'Hôpital à la fontaine de Corlat ou Dalorsan, le chemin de la fontaine au moulin de Dalon ou au mas d'Orlhac, le chemin mas d'Orlhac au chemin romipetale au Sud, et chemin Hôpital Martel à l'Ouest, plus pour lui et Antoinette sa femme, maison, jardin, ayrial, terres à l'Hôpital, cf. chemin public à l'Est, jardin et ayrial d'Hugon Pascheria au Nord, terre

d'Étienne Bromon, et à l'Ouest, ayrial et jardin de Guillaume Sarodye, Combe du Loup mort jadis grèze au Sud-Est, chemin du lac au Sud : 4 sous, plus 11 sous d'Alberg

Plus un quart indivis de la fasion de la Soleria : 5 sous 1 setier froment mesure de Martel

Plus la moitié par indivis d'un pré confrontant le chemin moulin du Dalon, mas d'Orlhac,, fasion du mas de Corlat,, ruisseau entre eux : 19 sous, 3 quartons et demi froment, une demi poule, un demi journal

Témoins : Jean Grandou, Pierre Tarandon de Cazillac, jean Gagnebé.

6 - *Hugues Pascheria de l'Hôpital, maison, ayrial, jardin contigus, confrontant à l'Est le chemin public, maison et ayrial d'Etienne Bromon, ayrial et jardin d'Antoine Quercy : 12 sous, 11 sous d'Alberg*

Pour lui et Pierre Gagnebé son gendre, la moitié des terres fasions et pâturages du Peuch Dardenne dits Dies, confrontant le chemin Hôpital Platschamps, terres de Las Longanhas peuch Meiga, chemin Hôpital Turenne, fasion du mas de Ferrières, chemin Sarrazac Peuch Laporte, plus la moitié indivise avec Antoine Quercy, d'un pré : 5 sous, 15 deniers, 2 setiers froment, plus 15 deniers.

7 - *Étienne Bromon, fabre : maison, ayrial, deux caves jardin derrière terres et granges, cf. chemin public, maison d'Hugues Pascheria, venelle entre jardin et cour de Jean del Batut, chemin de l'Hôpital à la fontaine et à la terre d'Antoine Quercy : 4 sous, 22 sous d'Alberg,*

SARRAZAC

8 - *Jean Manha P. de Sarrazac. la moitié en indivis du mas de la Grellya (Cuzance), cf. Martignac, le mas del Bos, la Soleyria, la Garnaudie, le Puy Geyral : 2 sous, 6 deniers,*

le quart des fasions de la Soleria : 1 setier froment, 1 emine avoine, 1 poule, 5 sous et 1 setier froment

9 - *Antoine Gagnebé de Sarrazac : le territoire ou afar qui a été à Guillaume Sarodye, cf. le jardin de Thomas des Ternes alias Batut et Jeanne sa femme acquis d'eux, le couderc de la chapelle Saint Jean, le chemin Puy La Porte Sarrazac, chemin de Peuch Dardenne, jardin d'Hugues Pascherie, chemin Sarrazac ayriaux de Vineria : 10 sous, 6 deniers froment, 2 poules.*

10 - *Pierre Crozat dit Joly. Un pré et une terre au territoire de Corlat, confrontant le ruisseau Sarrazac à Cazillac, le chemin Sarrazac moulin de Corlat, chemin du moulin à Orhac, chemin du lac et du cimetièrre de Sarrazac à Corlat, pré du dit Crozat mouvant de Tersac : 2 sous, 6 deniers de froment*

11 - *Pierre Taillardat de Palmeysou reconnaît 1/5 plus 1/10 par indivis du mas de Palmeysou, confrontant le chemin Hôpital Martel à l'Est, mas de Longa Gorsa , mas de la Vidalie au Sud, fazions de la Solerya à l'Ouest, fazions du mas de Brouillac, chemin de la fontaine de la Madurya à l'Hôpital et Puy de Granval : 9 sous, 7 quartons, 1 quart de froment, 1/10^e de coupes de seigle, 1/10^e de 4 journaux ; 1/10 4 poules.*

12 - *Jean Tailhardat, du mas de Palmeysou pour lui, Robert et Pierre ses frères, 1/5 et 1/10 du mas, plus la moitié indivise avec Jean Manha de la Grellière : 9 sous, etc.*

13 - *Léger et Etienne Fournier de Palmeysou : 1/10 du mas.*

14 - *Jean des Murs de Palmeysou : 1/10 du mas.*

15 - *Bino Crestou, habitant le mas de Crozes, reconnaît tenir le mas de la Brunie, confrontant le chemin ecclésiastique Sarrazac-Lasvaux, passant à la Pessa Recta, le pré de Tersac ruisseau entre eux, les Rocs de Marzellas, le mas d'Arziales, le chemin du Bos Castri aux ponts : 1 setier froment, un setier avoine, une poule,*

plus un tiers indivis avec Georges de Neyrials et Jean Gradolz, de deux mas de Lyssart à Cuzance : 15 sous, 5 setiers froment, 2 setiers avoine, 4 poules, 2 journaux.

20.03.1457

16 - *Jacques Crestou, fils de Bino, un territoire appelé de Marzelles, confrontant le roc de Marzelle, le chemin ancien de la Croix de Marzelle au Peyrat, fasion du mas de Crozes, plus deux journaux de pré au même lieu : 6 quartons froment.*

17 - Jean Grandou d'Orlhac, paroisse de Sarrazac pour lui, Pierre et Étienne ses cousins, et en indivis pour moitié avec Pierre Tarendon., ½ du mas de Crolat, d'une fasion de terre située entre le chemin romipetale, le ruisseau d'Orlhac alias Reynet, les fasions de Fourmentés, les fasions du mas de Crollat, chemin entre au nord,

plus ¼ du mas de Corlhac : 5 sous, deux setiers froment.

plus ½ en indivis du mas del Mas, confrontant les mas de Brolhaltz, chemin Palmeysou, Sarrazac, Sarrazac à Cressenssac, terres d'Antoine Quercy.

18 - Jean Bruny et Jean Manha, fasions de la Soleyria et terres du mas de la Soleyria : 5 sous, 2 deniers, 2 quartons et 2 punières froment, 4 quarton et 2 punières avoine, poules et journaux, plus 3 sous, 1 setier, et 1 emine avoine.

m. de Turenne

20.03.1457

19 - Jean Grandou d'Orlhac au nom de Marguerite, fille de Pierre Crozat, femme de Jean, fils de feu Jean Grandou, sa cousine, terre et pré donnés par feu Crozat à sa fille en dot au territoire de Crollat, confrontant le chemin moulin de Crollat Orlhac, ruisseau de la Pessa recta à Sarrazac : 2 sous, 6 deniers, 1 setier froment

20 - Hugues Crozat de Sarrazac, ¼ du mas del Mas... : 20 deniers, etc.

21 - Lagier la Chalm de Sarrazac : ¼ du mas del Mas.

22 - Antoine la chalm du mas de Cozennat, ¼ indivis du mas de la Soleyria, confrontant terre de Jean Manha, le Puy Géral N. et W. Combe d'Alvignon au Sud, fasions de Palmeysou, fasions de Brolliac, fasions du mas del Mas.

23 - Avec Pierre la Chalm, son fils, ¼, et avec Jean la Chalm, l'autre moitié : 2 setiers froment, 5 sous, 1 setiers avoine, 1 poule par quart.

24 - Étienne Bertrand de Perpezat (Clermont) habitant Corlat, pour lui Benoit et Pierre ses frères.,

1- ½ du mas de Corlat confrontant la fasion ou territoire de peuh Tort, chemin Hôpital moulin de Corlat, mas d'Orlhac à l'Est, chemin mas d'Orlhac, chemin Romipetale.

2- ½ indivis du mas de la Garnaudye, confrontant les fasions de Antoine Quercy, Jean Bruny, le territoire de la soleyrie, peuch Géral, fasion mas de la Grellière, mas de la Folhade, mas de Leddyères, mas d'Uchaffol, mas den Mont, mas de Montonet.

1 - 17 sous, 6 deniers, 3 setiers froment, 3 setiers avoine, 1 poule, 1 journal.

2 - 22 sous, 6 deniers, 3 setiers froment, 1 setier avoine, 1 poule, ½ livre de cire, 1 journal

20.06.1459

25 - Étienne Bertrand, procureur de Jean Taravant, Saint Julien, Prés Cueille (Clermont,) habitant la Garnaudye, l'autre moitié de la Garnaudye.

20.03.1457

26 - Pierre Tarando, du mas d'Orlhac, P. de Cazillac, pour lui, Jean et Pierre ses frères, pour ½, et Antoine son neveu, pour l'autre ½, la moitié indivis des terres et fasions de Crolat et Fermontés.

P. de Sarrazac.

LES HABITANTS DE L'HÔPITAL-SAINT-JEAN AU XV^E SIÈCLE

Hôpital-Saint-Jean 1500 IMI.131

18 - Turenne. 24.01.1501 (VS) Présents : Jean de l'Eretier, prêtre Cuzance. M^o Pierre, juge notaire, juré du seigneur vicomte, habitant Sarrazac (D. Cahors)

Jean de Coderc, bachelier en droit, procureur du vicomte pour N. Antoine de Loubrarie, procureur général du domaine ;

Il arrente un nouveau fief à Antoine Pascharia vieux, habitant de l'Hôpital Saint Jean, une place pour faire et édifier une maison, et jardin ou verger par derrière le long du chemin romipetale, 6 brasses de long sur 6 brasses de large.

A L'Hôpital, sous ledit chemin à l'Est, confrontant le chemin de l'Hôpital à Brive, la place de Jean Chaboy au Sud, les terres des H. d'Hugon Pascherie près du dit Antoine, de Guillaume Batut et Pierre Gaynebé à l'Est, place arrentée par le vicomte à Jean Vezac, marchand de l'Hôpital du côté de la Chapelle, autre bois arrenté par le vicomte ou ses officiers à Antoine Amblard alias Tradaluc dudît lieu, / inst. devant notaire, le 5.07. 1493, et que ledit Antoine a déguerpi au cens de 5 sous, 1 poule et A.

19 - Hôpital Saint Jean. 20.05.1504

P. M^o Jean de Couderc et Antoine de Ponte Bach. En décrets.

Agné Ferrier, notaire de Turenne.

M^o Jacques de Vitria bach. En bois, pour M^o Antoine de la Tour, vicomte, arrente à NF à Antoine Pascharie vieux de l'Hôpital, une place pour faire une maison avec jardin ou chenevière sur le chemin romipetale 6 brasses, au dessus du chemin, à l'Ouest, confrontant la place de Guillaume Batut hoste qu'il tient du vicomte à l'Ouest, la maison ou ayrial de Paupecon de l'Hôpital, un espace de trois brasses entre au cens de 5 sous, une poule, taille aux 4 cas, a esté mis au livre de la lève, ou Terrier de Mg.

ASSISES de TURENNE 1477

Arch. Dép. Corrèze, I.MI. 60

25.02.1477

Étiennette, femme de Jean Chaboy de Valeyrac.

Marguerite, femme de Guillaume Salvanhac de Cavanhac.

Pétronille, femme de Robert Bertrand, alias Crollat de Sarrazac, sœurs, filles de Bertrand de Martret, forgeron de Noaillac.

Problème de Dot et héritage.

NOTAIRES DE TURENNE

29.11.1483. château de Turenne

N. François de Saillant, écuyer, seigneur de Flomont, procureur du vicomte, donne toutes les charpentes nécessaires à la réparation et charpentement de l'église de l'Hôpital Saint Jean Jaffa, le travail à prix fait est donné à exécuter à Jean Manhha de Sarrazac et Pierre Gagnebé de l'Hôpital, charpentiers.

Témoins : M^o Antoine de la Croix, recteur de Varetz, Jacob de la Veyrie, recteur de Beyssac, Noble Albert du Clusel, capitaine du château de Turenne, Agnet d'Aynac, seigneur de Soursac.

MURS MITOYENS

Assises de Turenne. 15.01.1475

Procès entre deux hôteliers de l'hôpital Saint Jean Jaffa. Guillaume Ganhabé Hôte contre Antoine Quercy Hôte.

Ils ont un ayrial à l'Hôpital dans lequel est un four, une cave sise Rocha confrontant la carrière publique de Brive à Martel, l'Hospitium de Quercy et celui de Ganhabé, et le jardin et four de Ganhabé.

Antoine Quercy a commencé à édifier un mur avec des furnellos (cheminées) et armoires (placards), tant dans le mur mitoyen, que dans son ayrial. Ganhabé n'est pas d'accord, et dit qu'il ne doit pas construire contre le mur, mais au milieu de l'ayrial.

Après arbitrage, Antoine Quercy a continué à faire des travaux, et même amené de nouveaux matériaux pour refaire le mur.

Note : Avec Guillaume Batut, Hôte également, il y a au moins 3 hôtels à l'Hôpital, dont on aimerait bien connaître les noms.

Le 8.02.1479

Devant Raymond de Comers, bachelier en droit, recteur de Sarrazac et Hugon Pascharie de l'Hôpital, deuxième arbitrage.

On décide que Antoine Quercy pourra faire des cheminées, élever jusqu'à 4 pieds la hauteur du mur ou Chapial, ouvrir une porte sur la rue en laissant un doigt entre la porte haute du côté de Ganhabé, et la porte basse du côté de sa maison.

Fait sur les lieux du procès entre les maisons.

Extraits du notaire de Ponte-Hôpital-Saint-Jean

Archives dép. de la Corrèze E 1207

n°7 - Turenne ; 13 avril 1485

Témoins : Jean del Mon de Gin hac, Annet Taillhardat de la Grelieyre, Sarrazac.

Michel Manha, fils d'Antoine de l'Hôpital s'associe avec Pierre alias Peyricho Manha, son frère, pour leurs héritages.

n° 10 Hôpital Saint Jean. 27.04.1485

Antoine Rogier (lapicide) Antoine Manha (forgeron), l'Hôpital.

Antoine Pascharie, fils d'Hugon alias Guony, vend à Antoine Bruny fils, de feu Jean de l'Hôpital, une maison et un ayrial contigus avec cave, jardin et four à l'Hôpital, sur le chemin Martel Nazareth, confrontant l'ayrial de Pierre de Bruny, l'ayrial d'Antoine Rogier et Catherine de Bruny, le bois d'Antoine Clerc, mur entre les deux. Prix 12 livres.

Le même jour

Antoine Rocgier, alias Roy (lapicide,) Antoine Manha (forgeron).

Antoine Bruny, fils de feu Jean, forestier, vend à Jacques dit Jacquot, la Forestie de Sarrazac, la maison 12 livres.

Le prix est donné pour payer des dettes à Antoine Pascharie, 7 livres 8 sous, et à Jacques Forrestier, 4 livres 12 sous.

n° 11 Hôpital Saint Jean. 19.04.1485

Vincent Tailhardat. Michael Tillac la Grellyère.

Jean Manha, Pierre alias Peyricho Manha, Antoine Manha, frères fils, d'Antoine de Sarrazac.

Michel Manha, leur frère de la chapelle Auzac, reçoit leur part d'héritage sur la chapelle Auzac.

n°13 Sarrazac 23.05.1485

Guillern Guodal, Jacques Forestier de l'Hôpital.

Michel Manha et Pierre Manha alias Peyricho, fils d'Antoine, s'associent pour leur héritage.

Michel Manha et Pierre alias Peyroche frères, fils d'Antoine, s'associent.

Pierre alias Peyroche épouse Guillerma de Landa, fille de Guillaume du mas de Pomiers, Cazillac. Il reçoit de son frère Antoine 1/3 des biens Manha avec approbation de Marguerite de la Cuelha, femme d'Antoine.

Guilermma reçoit une robe de Palmela, une robe de moresque, une capuche de repeyre, une robe de gros drap blanc avec manches de palmela, trois setiers de froment mesure de Martel, pour les noces, six barils de vin de Turenne, de la chair (viande) pour deux écus de 27 sous.

Lit, couverture, cuyssin (édredon) Dot 20L

n° 50 Turenne 20. 01. 1486

Perrot d'Entraygues de la Chapelle Valeyrac . Pierre Noaillac, textor Gin hac / Jean et Étienne la Fon de Ligneyrac, vendent à Jean Beynet, fils de Gérald de Sarrazac et à Guy son frère, une terre à Cartassac, confrontant la terre de Nando du Puy, chemin Turenne Martel, terre de Gérald Beynet. Prix : 6 livres.

n° 127 Martel 4.05.1486

Pierre Manus, prêtre, Martel - Pierre Gauchie, le Bougayrou.

Jean de Cahors, docteur en droit de Martel

Pierre, dit Peyroche Manha, a reçu 1/12 en indivis du mas de Brolhac, confrontant le mas de Palmeysou de la Soleyria, en dot de la part de Guillerma Landa.

Les trois Manha se sont apparceriés (associés), et demandent à être investis du 1/12 par Jean de Cahors dudit lieu, pour la rente de 4 punières ½ froment, 1/12 de poule.

n° 132 Hôpital Saint Jean 5.06.1486

Bertrand la Roche de Cressensac Mercier – Jean deus Plas Ligneyrac.

Noble Antoine de Comers, seigneur de la Anglada (Strenquels)

Antoine del Chastanh Ligneyrac reconnaît tenir de lui, ¼ indivis du mas et pré d'Anglars. P. de Sarrazac, confrontant le chemin Ligneyrac Moulin de Cartassac vers Martel, la Tourmente, le pré Bertran, le pré d'Antoine Manha.

Jean del Batut vieux, fils de Jean alia, Joanny de l'Hôpital, reconnaît un autre ¼ pour 7 quartons blé mesure de Martel, ½ froment, ½ seigle, 3 sous et une poule.

n° 144 Hôpital Saint Jean 25.09.148

Guillaume batut hoste – Jean Manha de Sarrazac.

M° Antoine de Malemort, prêtre, reconnaît à Jean Feydit, seigneur de Tersac, une maison et jardin à Sarrazac, confrontant le chemin de l'église à l'Hôpital Saint Jean, les fasions du mas de la Pestourie (alias Joannés) qu'il avait acheté à Michel Manha.

n° 150 Turenne 7.10.1486

M° Etienne Joubert, prêtre - Jean Manha de Sarrazac.

Pierre Manha, fils illégitime de Barthélémy alias Bertholo Manha du mas Saint Vincent, achète à Pierre Manha dit Busieyra, son grand père de l'Hôpital, une terre et un pré au Bornat de Sarrazac, confrontant le chemin Sarrazac-Croix de Marzeles, pour 11 livres.

Il reçoit, d'autre part, une donation de Michel Maigne, fils de Bertrand de Sarrazac.

n° 210 Rinhac 14.03.1487

Guillaume Goudal, Hôpital Saint Jean – Jean Gauchie, Rinhac.

Antoine Bertrand, fils d'autre Antoine alias Torno de Corlat (étant entre 15 et 25 ans) dit que Jean Manha, fils d'Antoine de Sarrazac, a acheté à Jean Salvanh de Meyssac 1/16 du mas de la Garnaudie de Sarrazac, confrontant le puy Geyral, le chemin Cressensac Hôpital, le mas de Montaunet, le mas de Sioussac, pour 16 livres. Ledit Salvanh l'avait acheté à Antoine Bertrand père.

En outre, Jean Manha a acheté à Antoine Brantic, du mas de Brantic fils de feu Minon Brantic, 1/24 du mas de la Garnaudie pour livres.

Le jeune Antoine dit Toinet Bertrand a le droit, étant parent et cousin des vendeurs, de racheter les parts.

Il rachète aussi une terre confrontant le chemin, mas de Crollat-Sarrazac.

LE VICOMTE ET SES VASSAUX AU XV^{EME} SIECLE

CROZE : Hommage au Vicomte

Château de Turenne 23.06.1470

Noble homme Étienne de Vieilleschèzes, seigneur du Bastit sur la Dordogne, dit qu'il a acheté depuis peu, les héritages des Roffilhac à feux Guillaume et Pierre Boussac, frères héritiers des seigneurs de Pinsac, à Blanzaguet, Lopchac, Cavagnac et autres.

Il a acheté à Discret Homme M^o Pierre de Négelle, notaire de Turenne de l'héritage de feux Nobles Gaillard et Jean Paulin, le mas et tènement de Crozas, Paroisse de Sarrazac, confrontant le chemin de la Croix de Marzelle au Peyrat de Malepeyre, la rivière de la Tourmente, le mas d'Enraygues, le mas d'Arzaliers, avec directe et seigneurie, plus 10 setiers de rente en blé mesure de Martel, 60 sous, 4 poules, 4 journaux seigneurie et acapte à 40 sous,

Plus, rente sur un pré à Sarrazac, dues au vicomte par M^o Pierre la Vernhe prêtre, Jean Rigald, Guillaume de Rivo de Cressensac, Pierre Blanchet et Jacques Crestou, pré confrontant la Tourmente, les prés du mas de Crozes,, le chemin ancien Turenne Saint Michel, les prés du mas de la Palisse et Malapeyra,

Plus 3 setiers de froment, dus au vicomte sur Jacob et Étienne Cresto, au territoire de Marzelles, P. de Sarrazac, confrontant le chemin Croix de Marzelles Saint Michel, terres du mas de Crozes, terres du mas d'Azeliers,

Plus la moitié du mas de la Panisse sur Sararzac et Lasvaux.

Présents : Étienne Joubert, notaire royal, M^o Raymond de Comers, Chancelier, Guy de Cornil coseigneur de Cornil, François du Saillant, seigneur de Flomon, Guy Robert, seigneur de Ligneyrac.

NOTES : Les biens des Roffilhac et des Paulin ont peut-être été confisqués pour conduite pro anglaise et revendues à Étienne Vieilleschèzes, protégé d'Agne de la Tour. Le Vicomte lui vend des rentes sur Marzelles et sur un pré pour compléter, mais il ne lui donne pas la Justice. Étienne a épousé la fille d'Antoine de Comers, sieur de la Anglada (Strenquels). Il est beau-frère du curé.

Il est probablement le constructeur de la plus vieille partie de Croze, excepté une tour plus ancienne. En 1504, au lieu de reconnaître seulement un mas, Pierre de Vieillechèzes reconnaît une maison forte au Bastit, et le domaine de Croze.

LES PROCÈS D'AGNE DE LA TOUR

1460 - Procès avec Jean Faydit de Tersac, héritier de Raymond de Sarrazac.

Objet : rente sur sarrazac de 32 setiers de blé.

Fondalité de Gorjat-Corlat (moulin) Granval, et d'autres lieux à Saint Bonnet, Gignac, Estivals, etc.

Vers la même époque, procès du même genre avec noble Hélie de Cosnac, héritier des Vital et en partie des Lespinasse, gros bourgeois de Martel pour des rentes à Saint-Palavy, Gignac, Martel et Sarrazac.

Nous apprenons que Pierre et Garin Vital ont acquis avant 1306, de Gérald Clarens, tout le mas de Palmeysou dans la paroisse et église de Sarrazac, confrontant les terres et bories qui furent autrefois à M^o Guillaume Vital jeune (Vidalie), les terres du mas de Brohlats, les terres du mas de Longua Gorssa, et toutes les rentes sur ledit mas dues par Géraud de Palmeysou vieux, Pierre de Palmeysou, et Gérald de Palmeysou.

Le troisième procès concerne Cazillac. Il s'agit de savoir si les seigneurs de Cazillac doivent l'Hommage à Turenne. Depuis 1465, les seigneurs de Cazillac, qui possèdent aussi des biens considérables en Quercy-Rouergue par héritage Cessac, se

sont faits donner le titre de barons de Cazillac. Le seul Hommage qu'ils aient rendus au Vicomte est celui d'Olivier III de Cazillac en 1350.

De 1445 à 1465, ils sont en procès avec Agne de la Tour, et finalement, la baronnie de Cazillac est déclarée relevée du Roi, et non du vicomte.

Elle entre dans la paroisse de Sarrazac jusqu'à la Croix de Marzelles, le chemin qui va au Peyrat de Malapeyre, et de là, jusqu'à la Tourmente.

De la Croix de Marzelle vers l'Ouest, on descend vers Sarrazac, vers le milieu du bourg, on remonte vers la Croix de Saint Jean Jaffa, dans le haut du bourg de l'Hôpital, on descend dans la combe de la Soleria jusqu'à la combe du Vignon. Toute cette partie Sud de la paroisse relève de la justice du baron, mais des tailles du vicomte, semble-t-il. ?????

Le 20 décembre 1465, on plante des bornes à tous ces lieux, pour bien marquer les limites, car les anciennes bornes étaient ruinées.

C'est seulement en 1679, en rachetant la baronnie de Cazillac, que le vicomte de Turenne se sentira chez lui, et pourtant le château de Cazillac est ruiné depuis 1411, et la famille réside en Bas Quercy.

Notes diverses

LE CULTE Â SARRAZAC

Les sacralités à Sarrazac. (Article de l'abbé Pechuzal : *Bulletin de la Société des études du Lot, 1978*)

Il s'agit des sépultures fort anciennes en bordure de routes à la Babourie, le Chaffol Bas, le Vaures, Payrelevade, des cimetières attestés à proximité d'églises et de chapelles.

- 1- Le cimetière du Joannés près de « l'ancien monastère Saint Geniés de 823 »
- 2- Un cimetière « Mérovingien » dans la falaise Est surplombant le bourg de Sarrazac.
- 3- Un cimetière autour de l'église de l'Hôpital-Saint-Jean.
- 4- Un cimetière autour de l'église de Valeyrac.
- 5- Un cimetière de l'église (ou Chapelle Sainte Marie Madeleine ?), cimetière « Carolingien » encore utilisé au XIV^e siècle.
- 6- Le cimetière de Sarrazac

Deux saints à Sarrazac : saint Genés, cure dépendant de l'évêque de Cahors, saint Laurent, église paroissiale avec chapelle Saint Eutrope.

En 1701, après le procès, l'abbé de Beaulieu obtient de nommer le curé de Sarrazac.

À Croze, vicairie ou chapellerie du Bastit, fondée en 1558 par Annet de Vieilleschèzes.

De Couzenat et Longaye, autre vicairie.

Deux saints à l'Hôpital-Saint-Jean : saint Jean, chapelle de l'Hôpital, puis église Saint Roch, chapelle fondée au XVI^e siècle (1595), à la suite d'une peste, achevée en 1604.

En outre, une chapelle Sainte Marguerite, attestée en 1459.

Plus récente encore, Notre-Dame des Neiges 1860. L'église de l'Hôpital-Saint-Jean date de 1875.

Il faudra prendre garde, que dans les articles sur les paroisses du Lot : (*Bulletin de la Société des Études du Lot*, 1901, page 225, et édition), dans des notes de l'abbé Alba,

- L'Hôpital-Saint-Jean-Jaffa est constamment confondu avec l'Hôpital Issendolus ou l'Hôpital Beaulieu, dont la fondation remonte à Barasc de Thémines.

- L'Hôpital-Saint-Jean-Jaffa dépendait peut-être de la Commanderie du Bastit, comme le Temple de Martel et Saint Julien de Cazillac.

- La première mention connue du Bastit remonte à 1265. D'après Monsieur Pataki, ils auraient eu aussi Saint Cyprien à Cazillac et Saint Liaubès (le mas la Fon) à Lasvaux.

La Dîme : elle était payée au curé, et perçue par des fermiers qui divisaient Sarrazac en quatre quartiers : Le Milieu, Palmeysou, La Rivière, et La Garnaudie.

-

